

ASSOCIATION POUR LA  
CONSERVATION DU  
CHÂTEAU  
D'ORON

## Bulletin 1999

ATTENTION! A lire en priorité et en respectant les délais:

Page 67: Convocation à l'Assemblée générale du dimanche 25 avril 1999

Page 69: Paiement des cotisations

2000:

Réservez déjà la date de l'Assemblée générale 2000, fixée au dimanche 30 avril

**Distant de 20 km de Lausanne en direction de Fribourg, le château est situé sur la commune d'Oron-le-Châtel.**

2

## Accès:

**En voiture:** par la RN9, à 10 km de la sortie de Chexbres  
par la RN12, à 13 km de la sortie de Vaulruz ou à 10 km de la sortie de Châtel-St-Denis. Parking pour environ 200 voitures

**En train:** Sur la ligne Lausanne - Berne, à 150 m de la gare d'Oron

## Visites du Château en 1999:

Du 1er avril au 30 septembre:

Le samedi et le dimanche de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Les groupes peuvent visiter toute l'année à d'autres heures sur rendez-vous préalable auprès des guides.

En semaine, à partir de 4 personnes, il est possible de visiter le château avec un supplément de Fr.10.- par groupe pour l'ouverture du château.

**Guides:** Elisa Rossier ☎ (021) 907 78 27, Fax (021) 907 94 79

Catherine Veron ☎ (021) 907 90 51 (ma-ve 9h-12h), Fax (021) 907 90 65

**Intendant:** Jean-Pierre Veron ☎ (021) 907 72 22

## Tarifs des visites:

a) par personne adulte ..... Fr. 7.-

b) militaires, étudiants, rentiers AVS ..... Fr. 5.-

c) enfants jusqu'à 16 ans ..... Fr. 3.-

d) écoles, par enfant ou accompagnant ..... Fr. 3.-

e) groupes dès 20 personnes ..... Fr. 4.-

(Fr. 3.- pour les participants à un banquet)

**Compte de chèque postal 10-13130-0**

**Internet: [www.swisscastles.ch](http://www.swisscastles.ch)**

Location de salles pour banquets, conférences, concerts

## s'adresser:

**Au secrétariat:** ☎ (021) 907 90 51 Fax (021) 907 90 65

Association pour la Conservation du Château d'Oron, Case Postale 6,  
1608 Oron-le-Châtel. (Tarifs de location: voir page 70)

Pour tous les renseignements au sujet des repas et des réceptions:

## Restaurateur officiel du Château:

Le Montreux Palace, 100 Grand-Rue 1820 **Montreux**

☎ (021) 962 12 12 Télex 453 101 Fax (021) 962 17 17

Bureau: Château d'Oron ☎ (021) 907 88 27



## Comité de l'Association

4

### **Président:**

Jean-Pierre Dresco, *Ch. Beau-Rivage 15A, 1006 Lausanne*  
Tél. 616 48 70

### **Vice-Président, Trésorier:**

André Locher, *Au Champ à la Meille, 1608 Oron-le-Châtel*  
Tél. 907 85 78 - Fax 907 95 72 e-mail a.locher@bluewin.ch

### **Membres:**

Séverin Bez, *chemin des Côtes de la Bourdonnette 6, 1007 Lausanne*  
Tél et Fax 636 47 42 e-mail severin.bez@dfj.vd.ch

Marianne Corboz, *Rte du Flon, 1610 Oron-la-Ville*  
Tél. 924 27 56 - Fax 907 84 94 e-mail marianne.corboz-rothen@nestle.com

Werner Jeker, *Les Ateliers du Nord, Place du Nord 2, 1005 Lausanne*  
Tél. 320 58 08 - Fax 320 58 43

Silvia Kimmeier, *Bibliothèque cantonale et universitaire, Dorigny, 1015 Lausanne*  
Tél. 692 48 02 - Fax 692 48 45 e-mail silvia.kimmeier@bcu.unil.ch

Sylviane Klein, *Préfète du district d'Oron, 1610 Oron-la-Ville*  
Tél. 907 77 51 - Fax 907 97 51

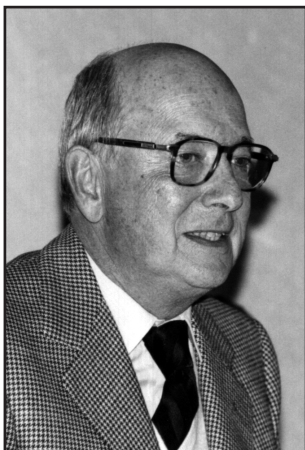
Ivan Kolecek, *Rue Enning 8, 1003 Lausanne*  
Tél. 320 88 50 - Fax 311 02 63

Brigitte Waridel, *Service des activités culturelles, rue de la Barre 8, 1014 Lausanne*  
Tél. 316 33 00 - Fax 316 33 06

### **Secrétaire:**

Catherine Veron, *Case postale 6, Au Château, 1608 Oron-le-Châtel*  
Tél. 907 90 51 - Fax 907 90 65





Mon premier rapport de présidence est d'autant plus délicat que je n'ai que peu participé aux activités de l'année dernière. Dès mon arrivée au comité, j'ai pu constater que le château est en de très bonnes mains ; le comité, l'intendance et le groupe de service forment une équipe d'une rare homogénéité et d'un professionnalisme remarquable. Cette efficacité n'est pas le fruit d'un hasard : elle est due surtout au total dévouement de Mme et M. Veron ainsi qu'à l'engagement exceptionnel de M. André Locher qui sait tout du château, qui tire plus vite que son ombre, bref qui est l'homme indispensable de la maison. Autour d'eux, le comité et le comité d'animation assument leur rôle sans jamais perdre le sens de l'humour si bien cultivé par mon illustre prédécesseur que je remercie de sa confiance.

Je remarque une fois de plus l'apport que constituent pour le pays des associations comme celle du château d'Oron, dont les activités participent de manière significative à l'économie des régions. Dans un système libéral comme celui de la Suisse, ces institutions sans but lucratif et fondées sur le bénévolat représentent une sorte de contrepoids culturel au matérialisme ambiant. Elles jouent un rôle tout à fait essentiel pour l'équilibre de notre société et j'estime que ce rôle éminemment positif n'est pas suffisamment reconnu par le public et par les autorités. Heureusement, votre présence d'aujourd'hui montre que nous pouvons rester optimistes, assurés que nous sommes de votre soutien et de votre fidélité.

Grâce à tout ce bon travail des responsables, l'année 98 fut aussi bonne que possible, tenant compte des difficultés économiques actuelles :

**Comptes** : le rapport du trésorier vous montrera que les objectifs ont été respectés et que le bouclage des comptes 98 présentera un bonus par rapport au budget

A ce chapitre, notons que les subsides fédéraux ont tendance à s'évanouir tandis que ceux du canton dépendent des discussions budgétaires à venir.

**Exploitation** : Le nombre de visiteurs est en réduction à moins de 3'000 personnes (le beau temps explique en partie cette baisse). Nombre de manifestations : 90 banquets et 6764 convives (augmentation d'environ 650 convives)

On constate une légère augmentation de la demande par rapport à 1997. Il est à espérer que les efforts promotionnels du comité et du Montreux Palace, ainsi que les nouveaux accords au sujet de la restauration confirmeront ces bonnes nouvelles.

**Relations avec le Montreux-Palace**: M. Junod vous avait informé l'an dernier, que des négociations étaient en cours avec le Montreux-Palace afin d'ouvrir le château à d'autres restaurateurs. Ces discussions sont sur le point d'aboutir et il

est probable que M.Guignard d'Orbe, qui a repris dès le 1er mars le Grand Café du Montreux-Palace, sera également habilité à préparer des repas, à partir de ce printemps. En outre le comité étudie avec le Montreux-Palace de nouvelles conditions de facturation qui ne devraient pas modifier le coût des manifestations mais en simplifier la gestion. Nous espérons que ces mesures de rationalisation ainsi que les campagnes de promotion lancées par le MP. rendent le château plus attractif et améliorent le bilan financier de l'association.

Programmes d'animation:

**Médiévales** : vous avez sans doute été plusieurs à participer à la semaine médiévale que les écoles de la région ont organisé du 23 au 27 juin 1998. Ces journées connurent un succès considérable (puisque près de 4000 personnes ont fréquenté le château pendant cette semaine) et il y a bien longtemps que le château n'avait pas vécu pareille animation. Le rapport d'aujourd'hui me donne l'opportunité de remercier et de féliciter chaleureusement tous ceux qui ont œuvré à cette magnifique organisation. Il me paraît essentiel de remarquer que l'apport d'une telle manifestation s'étend bien au-delà de la fête elle-même car elle participe à une forme d'enseignement dont les acteurs seront durablement marqués.

**Jardin** : ce dernier a obtenu un franc succès au cours de la semaine médiévale. Ses promoteurs ont l'intention de poursuivre l'expérience qui intéresse beaucoup les élèves ayant collaboré à sa réalisation. Le comité désire soutenir ce projet ; il a engagé une étude historique qui garantira que le développement du jardin se réalise selon les mêmes critères que ceux adoptés pour la restauration du château et de ses abords.

**Conférences** : trois conférences ont eu lieu les 6, 27 octobre et 10 novembre. M.Francois Rochaix a présenté les préparatifs de la fête des vigneron, M.Jean Philippe RoCHAT et le Dr. Rivier ont exposé le sujet controversé du dopage dans le sport tandis que Mme Heidi Diggelmann parla de la génétique dans la médecine d'aujourd'hui. Le public fut moins nombreux que l'année précédente ce qui ne l'empêcha pas de se passionner pour ces sujets qui provoquèrent de longues discussions, se prolongeant autour de l'habituel et excellent buffet de fin de soirée.

**Concerts** : comme chaque année, Georges Locher a de nouveau organisé trois concerts entre novembre et mars. La très bonne fréquentation l'encourage à continuer dans cette voie.

**Internet** : le spécialiste qu'est M. André.Locher a élaboré un site internet qui présente le château d'Oron mais qui s'étend peu à peu aux autres châteaux visitables du canton et de Suisse. Ce site a eu les honneurs des médias ce qui n'est que justice au vu de son succès. Le nombre de visites sur le site est considérable puisqu'il varie

entre 250 et 300 personnes chaque jour. (8 à 9'000 par mois).

**Travaux de restauration :** le chantier de cette année a porté sur le réaménagement du hall d'entrée qui a retrouvé toute sa majesté d'origine grâce à la reprise des décorations des parois et à la réfection des sols. Ces travaux ont été réalisés sous la direction de M.Ivan Kolecek architecte, en accord avec les responsables cantonaux et fédéraux des monuments historiques et avec l'efficace collaboration de Mr.Veron. Grâce à beaucoup de dévouement, le coût de l'intervention a pu être limité à Fr 90'000.-. Ont également été exécutés divers travaux d'entretien courant.

### **Quelles sont les perspectives du Comité pour 1999 ?**

L'essentiel des efforts du comité sera de prolonger les actions déjà entreprises l'an dernier. En outre il s'attachera à l'amélioration de la promotion du château, et ceci aussi bien sur le plan culturel que sur celui de son exploitation pratique. Un nouveau programme de conférences est déjà en préparation pour l'automne 99. Le comité s'attachera à en améliorer l'audience tout en limitant les coûts de promotion et d'organisation. Une autre réflexion portera sur les travaux à entreprendre de manière à améliorer l'accueil et la visite du château. Les sujets principaux restent la cour d'entrée avec sa couverture, ainsi que les combles du monument.

**En conclusion:** on constate que l'ouvrage ne manque pas et que les efforts déjà réalisés seront poursuivis sans relâche. Les résultats déjà obtenus, comme ceux à venir seraient irréalisables sans l'appui de nos sponsors, de généreux donateurs, et de vous tous, membres de l'Association que je tiens à remercier chaleureusement. J'espère n'oublier personne en citant, Nestlé, la société vinicole de Perroy ainsi que la société Alasia. Nous avons reçu en 1998, une partie de l'héritage de M.Tobler, de Saint-Gall, membre de notre association, le montant d'environ 40'000.- sera utilisé pour les travaux de restauration.

Le dernier jour d'avril, sera également le dernier jour de l'activité de Mme Margrit Locher au château d'Oron. Après 40 ans consacrés à l'accueil et au bien-être de nos hôtes, Mme Locher a décidé de prendre une retraite bien méritée. En votre nom, je la remercie de tout ce qu'elle a fait pour notre château.

Je souhaite que les efforts de tous ceux qui collaborent à la vie du château soient récompensés par le succès qu'ils méritent.

Jean-Pierre Dresco



## Procès-verbal de l'Assemblée générale 1998

9

Présidence: M. Raymond Junod, président

Comité: M. André Locher, vice-président et trésorier

Mmes Marianne Corboz, Silvia Kimmeier, Brigitte Waridel

MM. Ami Desmeules, Ivan Kolecek

A 11h, en ce traditionnel dernier dimanche d'avril, le président ouvre l'Assemblée générale et salue avec plaisir les nombreux membres et invités qui ont ralliés Oron ce matin.

Parmi les invités et membres d'honneur, il salue:

M. le président Pierre Graber et Madame

M. Raymond Guyaz, président du Grand Conseil

Mme Jacqueline Maurer-Mayor, Conseillère d'État et Monsieur Daniel Maurer,

M. Jean-Paul Herminjard, syndic d'Oron-la-Ville

M. Jean-Pierre Dresco et Madame

M. Jean-Pierre Cavin, directeur général de la Société Viticole de Perroy

M. Louis Corboz, représentant la Municipalité d'Oron-le-Châtel

M. Christophe Schnyder, responsable de la restauration du Montreux Palace

En revanche, plusieurs membres et invités ont prié d'excuser leur absence, en particulier :

M. le président du Conseil d'État, Philippe Bieler, membre de notre association

M. Jean-Jacques Schwaab, membre de notre association

Mme Sylviane Klein, préfète d'Oron-la-Ville

M. Claude Bowen, Consul de France

M. Jean-Philippe RoCHAT, avocat

Mme Sylviane Gindroz, fondé de pouvoir aux Retraites Populaires

M. Claude Richard, directeur général des Retraites Populaires

M. Daniel Bernard, secrétaire général de Nestlé, Vevey

M. Philippe Bruggisser, président du Montreux Palace

M. Hans Wiedemann, directeur général du Montreux Palace

M. Georges Bovay, administrateur d'Alasia

M. Michel Renevey, directeur de Migros VD

M. Jacques Veillard, responsable des activités culturelles de Migros

Mlles Berthe et Léa Gavillet,

M. Werner Jeker, membre du comité

ainsi que plusieurs membres qui ont pris la peine de nous écrire.

Avant de passer aux opérations statutaires, le président invite l'assemblée à rendre hommage aux membres décédés au cours de cette année.

Le président aborde l'ordre du jour qui figure à la page 67 du bulletin.

### **I. Procès-verbal**

Ce procès-verbal est transcrit aux pages 9 à 15 du bulletin. La discussion est ouverte sur sa teneur et comme celle-ci n'est pas contestée, le procès-verbal est adopté avec remerciements à son auteur

### **II. Rapport du président**

Comme chaque année, le président ajoute quelques compléments au rapport écrit d'activité du Bulletin 98.

#### **Projet pour un Château**

Pour compléter le « Billet du président », celui-ci ajoute que le comité fondait beaucoup d'espoir sur David Streiff, chef de l'Office fédéral de la Culture. Une délégation du comité l'a reçu à fin novembre au Château pour une visite approfondie de l'édifice et du projet qu'il caressait de réaliser : l'Office entrerait en matière sur notre requête et inscrirait notre projet au nombre des bénéficiaires de la frappe de l'écu à la faveur d'une manifestation nationale d'ici deux ou trois ans, avec à la clé, une participation substantielle en faveur du Château d'Oron.

Mais suite à cette rencontre, malgré de nombreux rappels, épistolaires et oraux, aucune réponse ne nous est parvenue à ce jour. C'est évidemment fort regrettable, car cet appui est important pour la suite des opérations. Compte tenu des changements qui interviennent au sein du comité, il appartiendra à la nouvelle équipe d'obtenir une décision confirmant l'attitude positive adoptée sur place par David Streiff.

#### **Travaux entrepris au Château**

En dépit de la mise en attente du grand projet, le comité a néanmoins poursuivi les travaux prioritaires, dans la limite de ses possibilités financières. Si l'an dernier c'est sur le rhabillage des pierres de l'entrée principale que l'accent a été mis cette année, c'est au tour du hall d'accueil.

Au cours de l'apéritif qui suit l'assemblée, chacun pourra se rendre compte de l'avancement des travaux. Ivan Kolecek, l'architecte de l'ACCO, membre du comité se fera un honneur de commenter les options retenues pour rendre convivial l'accueil de nos visiteurs. L'an prochain ce sera peut-être la Verrière qui sera inscrite aux projets du Château !

#### **Animations au Château**

Le comité a pris des dispositions pour que le Château puisse être ouvert au public à heures fixes de manière régulière le samedi et le dimanche et durant la semaine sur demande, moyennant une contribution minimum par visite. Il s'agit d'une solution qui tend à faciliter l'accès du Château et de son musée et de contenir les dépenses engagées à ce titre dans des limites raisonnables.

Le comité a poursuivi cette année la mise en place de son cycle de conférences dont vous avez trouvé le résumé dans le Bulletin 98 dès la page 40.

Pour la saison 98, un nouveau cycle de conférences sera mis sur pied, plusieurs conférenciers ont déjà été contactés et nous aurons le plaisir d'accueillir cet automne:

Le mardi 6 octobre, Francois Rochaix, nous présentera la Fête des vigneronns de 1999.

Le mercredi 28 octobre, Me Jean-Philippe Rochat, avocat à Lausanne, président du tribunal arbitral du CIO et le Dr Rivier nous entretiendront d'un sujet d'actualité: sport et dopage.

Le mercredi 11 novembre, le cycle se terminera probablement par un exposé scientifique de Mme Diggelman, présidente du Fonds national de la recherche.

Le programme complet parviendra à chacun en temps utile.

Le président annonce le programme musical que propose cette année encore Georges Locher.

### **Relations avec le Montreux Palace**

S'il n'y a pas de problèmes «relationnels» entre l' Association et le Montreux Palace, il convient néanmoins de constater une baisse sensible des banquets organisés au Château, cette baisse s'inscrit dans une tendance marquée dès 1991. Ainsi en 91, nous avons eu 163 banquets réunissant 10'011 convives pour, mis à part une modeste embellie en 94, 81 banquets et 6107 convives en 1997.

La différence se marque aussi en francs courants - elle serait encore plus grande en francs constants - puisque nous avons passé de 247'300.- de redevances en 91 à 120'800.- en 97, soit une différence de plus de 126'000.-. Si l'on peut évoquer la conjoncture pour expliquer cette baisse, cette référence paraît insuffisante aux yeux de notre comité. C'est la raison pour laquelle, celui-ci a décidé dans sa dernière séance de prendre contact avec les représentants du Montreux Palace pour examiner la situation et la manière de la surmonter. Il faudra sans doute revoir la convention qui nous lie jusqu'à la fin 99 et envisager d'autres solutions, notamment en renonçant à la clause d'exclusivité, qui manifestement représente un handicap envers d'autres clients potentiels pour une restauration différenciée.

### **Succession du Dr Robert Tobler**

Par courrier du début avril, le comité a été informé que le Dr Robert Tobler, de St Gall avait mentionné le Château d'Oron sur son testament, après avoir été un membre fidèle de notre Association.

Notre part est de quelque 35'500.-. Cela met un peu de baume sur notre déception relative aux redevances sus-mentionnées.

### **Remerciements**

En conclusion de son 9<sup>e</sup> et dernier rapport, le président s'exprime par un bouquet de remerciements à toutes celles et à tous ceux qui font vivre notre association et par conséquent l'édifice qui nous est cher.

Sans se lancer dans un inventaire à la Prévert, il cite Margrit Locher avec son équipe dévouée et compétente ainsi que les collaborateurs du Montreux Palace. Les guides, Elisa Rossier et Catherine Veron. L'intendant, Jean-Pierre Veron, à la fois d'une discrétion et d'une efficacité exemplaires. Il adresse aussi une mention particulière aux auteurs d'articles enrichissants pour notre bulletin et pour ses lecteurs.

Sans oublier les sponsors qui nous permettent l'organisation de notre cycle de conférences : Nestlé, Migros, les Retraites Populaires, la Société vinicole de Perroy et Alasia, à tous notre reconnaissance est acquise.

Le président remercie aussi les membres du comité qui sont animés d'un enthousiasme bénévole qui leur permet de remplir non seulement leurs tâches habituelles, mais de prendre des initiatives et de rendre de multiples services annexes, comme pour l'organisation des avant et après conférences et les desserts qui sont aussi appréciés que les conférences elles-mêmes !

Il fait une mention spéciale pour Catherine Veron, guide et secrétaire du comité qui a réalisé son initiation à l'informatique et au traitement de textes cette première année, ce qui permettra une transition harmonieuse entre l'ancien et le nouveau président.

Enfin, c'est à tous les membres de notre association, que le président adresse des sentiments de particulière gratitude:

*« Grâce à votre soutien, le comité a pu faire face aux obligations attachées au but de notre association. Ainsi malgré la malice du temps et en dépit de quelques démissions pour ce motif, le nombre de nos membres est en augmentation, sans pour autant atteindre encore la cible des 1000 membres . Mais il ne tient qu'à vous pour que l'on y parvienne, puisque nous sommes déjà 945 au 31.12.97, ce qui représente une progression de 150 membres depuis 1989.» NB: entre-temps nous y sommes parvenus.*

Il cède enfin la parole à Ivan Kolecek qui décrit brièvement les travaux entrepris cette année et présente en particulier ceux qui sont en cours dans le hall d'accueil :

A la suite des travaux de restauration du portail d'entrée, ceux du vestibule ont été entrepris avec la collaboration d'une équipe de spécialistes. Quelques traces de peintures murales datant du 16<sup>ème</sup> siècle, presque entièrement estompées ont été découvertes sous le décor du 18<sup>ème</sup> siècle. Afin de reconstituer une suite logique avec l'ensemble du premier étage, la couche de décors du 18<sup>ème</sup> siècle a été favorisée et soigneusement reconstituée, pour aboutir à un ensemble lumineux. Cet ouvrage a été accompli en respectant autant que possible l'authenticité de la

peinture originale avec les précieux conseils des experts des monuments historiques.

### **III. Rapport du trésorier**

La parole est donnée à notre vice-président André Locher. Les comptes 97 de l'Association sont décrits aux pages 46 à 48 du Bulletin annuel, et notre trésorier en commente quelques détails :

Frais de bureau : Frais habituels plus le raccordement d'un téléphone dans le nouveau secrétariat du château installé dans la première pièce de l'appartement de l'intendant.

Location et redevance : le montant est inférieur à l'an dernier. Ce qui va nous causer des soucis si la tendance ne s'inverse pas.

Restauration historique : le canton nous a alloué un subside de Fr. 18'000.- pour les travaux de restauration en cours. Cette somme a été versée sur le compte travaux.

Travaux d'entretien et réparations : Fr. 5'800.- pour déboucher une conduite d'évacuation de la cuisine qui avait gelé l'hiver dernier, on en a profité pour rendre plus accessible cette conduite. Les nouveaux coussins ont coûté Fr. 8'700.-. Jean-Pierre Veron a entièrement réparé la fontaine de la cour extérieure, environ Fr. 2000.- de fourniture. Nous avons changé un chêneau du bûcher dans lequel nous stockons le bois, Fr. 1'000.-. Notre intendant a aussi rénové une partie de son appartement, il y a eu pour environ Fr. 2'000.- de marchandise.

Entretien du système d'alarme : le système de transmission a été changé à la demande de l'ECA, une partie de ses travaux ont été subsidiés par l'ECA.

Mariages civils : dès 1998, les 23 communes du district paieront un forfait de 3'000.- par an pour l'utilisation de la salle des Oron, c'est-à-dire environ 30 c par habitant. Ce montant couvre les frais de chauffage et de nettoyage. La cérémonie est gratuite pour les habitants du district, mais les personnes extérieures au district paient une participation de Fr. 100.-, ce qui explique l'apparition d'un montant de Fr. 400.- aux recettes 1997.

Les cotisations dépassent Fr. 32'400, malgré la conjoncture morose, nos membres restent fidèles au Château. Nous avons accueilli 57 nouveaux membres en 1997. Aujourd'hui, nous sommes 984 membres.

Les dons sont également les bienvenus, puisqu'ils se sont montés à Fr. 11'635.- l'an dernier. Le don de 10'000.- de Nestlé explique une bonne partie de ce montant.

La tombola 1997 a rencontré le succès escompté. Grâce à vous, nous avons pu diminuer les charges d'Assemblée générale de presque Fr. 2'400.- ! Aujourd'hui le montant total des prix est de Fr. 2'000.-, et c'est l'occasion de remercier les entreprises de la région qui nous ont offert une partie de ces prix.

Le bulletin annuel : la photo de la couverture n'est pas le fruit d'un truquage,

mais d'une année de patience, étant donné que la Terre ne cesse de tourner, jusqu'au moment où le donjon a croisé la Lune... l'objectif en attente d'André Locher l'a capturé dans cet instant de magie.

Animations : le compte recette et dépense est équilibré, puisque grâce aux généreux sponsors Alasia, les Retraites Populaires, La Société viticole de Perroy, la Migros, Nestlé, grâce au travail de tous les bénévoles, le résultat financier a été positif. Comme ces années dernières, nous avons pu verser un montant supérieur à Fr. 10'000.- aux réserves.

Amortissements divers : Nous n'avons pu amortir qu'un seul poste du bilan : Fr. 2'000.- sur les souvenirs. Le résultat de l'exercice ne permettait pas d'aller au-delà.

Bilan : Il ne suscite pas de commentaires particuliers, si ce n'est qu'en faisant une comparaison avec le bilan au 1er janvier 1989, année de l'entrée en fonction de Raymond Junod :

Nous avons alors une dette hypothécaire de Fr. 178'000.-, un compte débiteur de Fr. 43'516.-, et aujourd'hui, nous n'avons plus de dettes, mais des réserves pour les travaux urgents et indispensables. Mais pour les grands travaux de restauration, nous aurons besoin de l'aide de chacun, membres de l'Association, entreprises, communes, canton et confédération !

#### **IV. Rapport de la commission de vérification des comptes**

Bernard Vaucher, le représentant de cette commission nous donne connaissance de son rapport. Il conclut en proposant à l'Assemblée de ratifier ces comptes tels que présentés.

#### **V. Adoption des comptes 97**

La discussion est ouverte sur le rapport d'activité du comité et sur les comptes de l'exercice 97.

Ces deux objets sont adoptés à l'unanimité.

#### **VI. Budget 1998**

La parole est à notre trésorier : le budget ne suscite pas de commentaires particuliers, nous maîtrisons bien nos dépenses, mais pas nos revenus. Nous espérons que ces derniers seront à la hauteur de nos espoirs.

#### **VII. Elections complémentaire au comité**

Nous avons enregistré trois démissions au sein du comité.

Il s'agit de:

- Marinette Leresche, dont nous pouvons relever la disponibilité, l'attention particulière qu'elle portait envers le Château, son sens de l'organisation lors des manifestations annexes au cours desquelles elle n'hésitait pas, au sens propre comme

au figuré de mettre la main à la pâte.

- Ami Desmeules, préfet honoraire, ne peut pas renier son prénom ; Raymond Junod relève que le choix du Conseil d'Etat en le nommant préfet du district d'Oron, portait sur une personnalité sûre et souriante. Au cours des quelques 14 années passées comme membre du comité, il a sans ostentation apporté une contribution active, bienveillante et efficace au sein de notre équipe.

- Raymond Junod notre président, Ami Desmeules le remercie spécialement au nom de l'Association et le décrit comme un personnage inconditionnellement acquis à la cause du Château. Il avait une présence qui a toujours empêché les délibérations de s'enliser, une présence de rigueur dans ses décisions, mais où la courtoisie s'allie avec beaucoup d'humour et de pointes de malice.

Raymond Junod prend la parole et déclare : « *Sachez que j'ai eu beaucoup de plaisir et d'intérêt à présider aux destinées de notre institution. Sans avoir réalisé des miracles, j'ai la conviction de remettre à mon successeur une Association en bonne forme. Je lui transmets surtout un comité qui constitue une véritable équipe avec des compétences avérées et complémentaires.* Il déclare encore :

« Au passif de mon passage, je voudrait relever deux éléments au moins : Le premier, c'est de n'avoir pu mener à chef notre Projet pour un Château. La réalisation de ce projet est sans doute plus longue que je ne l'avais imaginé, avec en prime, les conditions économiques, qui ont rendu les sponsors plus sélectifs et moins généreux. Mais l'idée reste valable et je ne doute pas qu'elle se réalise au tournant du millénaire.

*Le second élément que je ne suis pas parvenu à réaliser, c'est la réconciliation du château avec les autorités municipales d'Oron-le-Châtel. Par l'intermédiaire de M. Bernard Völlmy, alors Député et Syndic d'Oron-le-Châtel, il y avait au moment de mon entrée en fonction, une liaison personnelle importante entre la municipalité et le comité. Mais depuis sa démission de la municipalité et du comité, il n'a plus été possible d'associer pleinement les autorités municipales à la destinée du Château. Je me permets de le regretter. Le Château d'Oron est comme vous le savez un patrimoine d'intérêt national. Le comité dont j'ai fait partie a eu à coeur d'assurer sa conservation, de l'animer et de le faire connaître. Mais c'est aussi un patrimoine qui fait la richesse de la région. C'est pourquoi, tout comme le comité, je souhaite que l'on parvienne à une véritable intégration du Château dans son milieu géographique régional et communal. J'ai l'intime conviction que cet appel sera entendu et transformé positivement dans un prochain avenir.»*

Sur ces déclarations, Raymond Junod remet son mandat de président. Le comité propose de l'élire Membre d'honneur, ce que ratifie l'Assemblée.

Ces trois démissions entraînent l'élection de trois nouveaux membres dont le mandat sera valable jusqu'au 25 avril 99, date de la prochaine assemblée générale.

Pour le remplacement de Ami Desmeules, le comité propose de respecter la tradition et d'élire la nouvelle préfète du District d'Oron, Sylviane Klein.

Après des études secondaires à Lausanne, où elle a obtenu son baccalauréat scientifique et un brevet pour l'enseignement primaire, Sylviane Klein est au bénéfice d'un certificat de journaliste. Après avoir enseigné au Mont sur Lausanne, à Mezières et à l'établissement de Forel-Savigny, elle assume de 91 à 95 les fonctions de rédactrice en chef du mensuel " Femmes suisses ". Sur le plan politique de 1986 à 1996, elle est municipale, puis syndique de Monpreveyres. Députée au Grand Conseil pendant deux ans de 95 à 97, elle est élue à la Préfecture d'Oron en 1997. Sylviane Klein s'est déjà engagée en faveur du Château, notamment en instituant le Château d'Oron comme lieu de mariage officiel du District. Elle a encore d'autres initiatives dans son carquois. Pour toutes ces raisons, nous la recommandons vivement à vos suffrages.

Pour occuper la place laissée par Marinette Leresche, le comité propose la candidature de Séverin Bez.

Séverin Bez est également un enseignant, après avoir été un ancien élève de notre vice-président, André Locher. En plus de leur amitié réciproque, on devine qu'André Locher lui a transmis le virus du Château d'Oron, puisqu'il a affirmé être prêt à consacrer du temps à notre association. Séverin Bez a été successivement en poste à Chavannes / Renens, Yverdon-les-Bains et au Gymnase de Nyon, où il occupe le poste de doyen. Sur le plan public, Séverin Bez après avoir été membre de la Commission de Conciliation en matière des Baux à loyer, est devenu Juge-assesseur au Tribunal des Baux à Lausanne.

Comme il n'y a pas d'autres propositions, ces trois candidatures sont acceptées à l'unanimité par l'Assemblée.

### **VIII. Élection du Président**

Avec la complicité du comité, Raymond Junod a le plaisir de proposer à l'Association, son successeur, une personne de qualité, l'homme de la situation Jean-Pierre Dresco, candidat au comité et à la présidence dans la même foulée.

Payernois de la 3e génération, après un apprentissage, Jean-Pierre Dresco passe sa maturité fédérale et obtient en 1963, son diplôme d'architecte à l'EPFL. Durant ses études et en formation post-grade, il a eu l'occasion de rencontrer des architectes de classe internationale. Il a exercé ensuite sa profession d'architecte en qualité de collaborateur de deux bureaux. Dans le second, il s'est spécialisé dans le secteur hospitalier, si bien qu'en 1969, il est engagé au service cantonal de la santé publique



pour prendre la direction de la mise en application du plan hospitalier cantonal.

En 1972, il est désigné en qualité de chef du service des Bâtiments au dépt des travaux publics. Jean-Pierre Dresco a donc un curriculum vitae particulièrement riche. Le président ajoute que Jean-Pierre Dresco, membre du Comité du Château de Grandson et de la Sarraz, connaît bien les autres châteaux vaudois, donc celui d'Oron, puisque c'est son service qui examine les dossiers relatifs aux travaux d'intérêt historique. Raymond Junod, alors Conseiller d'Etat, a également vu Jean-Pierre Dresco à l'oeuvre, notamment en tant que Président de la Commission technique du Château de Chillon.

C'est donc en toute confiance que notre président sortant propose la candidature de Jean-Pierre Dresco à la tête du Château d'Oron.

Jean-Pierre Dresco a naturellement accepté ce mandat, avec la réserve de n'exercer pleinement la présidence que dès sa retraite qui interviendra en fin d'année.

Par de vifs applaudissements Jean-Pierre Dresco est élu à la présidence.

Jean-Pierre Dresco remercie chaleureusement l'assemblée de la confiance qu'elle lui témoigne en le désignant à la présidence de l'Association.

Il en est d'autant plus touché qu'il peut ainsi, après sa prochaine retraite du service public, conserver le contact avec les grands monuments dont il s'est beaucoup préoccupé, notamment ceux de Chillon et de Grandson. Il remarque en outre l'importance de l'engagement d'association comme celle du Château d'Oron, dont le travail permet de mieux faire connaître un patrimoine bâti, généralement moins apprécié que les monuments situés sur les grands axes du tourisme. Il se réjouit, en conclusion, d'avoir la chance d'oeuvrer avec un comité de cette qualité et il espère réussir à poursuivre dignement les voies tracées par son prédécesseur Monsieur le Conseiller d'Etat honoraire Raymond Junod.

### **IX. Propositions individuelles et divers**

Pierre Graber a eu la gentillesse de dédicacer la première page de notre nouveau livre d'or. Silvia Kimmeier fait la lecture de ce texte.

Un exposé sur le sujet du Bicentenaire de la Révolution Vaudoise conclut notre assemblée vers 12h30.

Le président  
Raymond Junod  
Catherine Veron

La secrétaire

### **Etat de la situation avant les travaux:**

De nombreuses armoires et trophées de chasse cachaient les murs du hall, cette grande pièce très sombre dégageait une impression étouffante.

Des sondages effectués en octobre 1997 ont permis de mettre en évidence quatre principales étapes historiques. La première date probablement du Moyen Age, les suivantes de l'époque bernoise jusqu'à nos jours.

Description sommaire du décor des différentes étapes historiques:

I..Les parois sont peintes d'une couleur grise sur laquelle se déploie un faux appareil aux joints blancs de 1.5 cm d'épaisseur.

II. Cette étape peut probablement être attribuée au chantier de 1588-90. Les parois sont recouvertes d'un badigeon de couleur blanche. Les embrasures des portes sont peintes en gris rehaussées d'un épais filet noir.

III. Lors du chantier de 1747-49, plusieurs aménagements ont été réalisés: escaliers menant au donjon, porte condamnée, création de portes. Les parois ont été recouvertes d'un décor ocre jaune portant un faux appareil exécuté en trompe-l'œil. Les plafonds, ainsi que la galerie, étaient peints en gris clair.

IV. A une époque plus récente, on décape probablement le plafond et la galerie pour les recouvrir d'une couleur très sombre.

### **Etat de conservation:**

Les parois sont très dégradées. Le crépi à la chaux servant de support au décor peint est détaché des murs en de nombreux endroits. Des fissures dues aux mouvements de l'édifice sont très nombreuses. On observe aussi de nombreuses taches et coulures dues à des infiltrations d'eau.

### **Le traitement:**

Après discussion avec les experts des monuments historiques, il a paru logique de conserver et de restaurer le décor actuellement visible, étant donné que celui-ci est le mieux conservé et le plus complexe.

Les travaux ont commencé en janvier 1998 sous la surveillance de Yvan Kolecek et André Locher. L'équipe de Josef Trnka commence par un nettoyage approprié du décor, puis continue par la suppression des repeints. Les fissures et les lacunes sont comblées par un mortier à la chaux. Pour obtenir un résultat esthétique cohérent, des retouches à l'aquarelle sont apportées sur les petites lacunes.

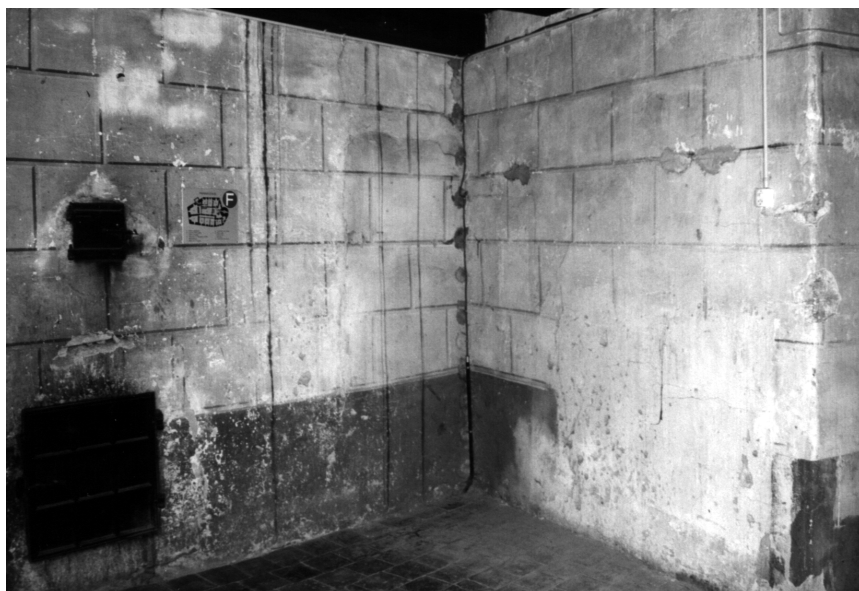
Sur les grandes lacunes et sur les parois où le décor a partiellement disparu, on a choisi de reconstituer le décor manquant, puisqu'il s'agit d'un décor répétitif.

19

Le plafond et la galerie ont retrouvé leur couleur gris clair d'origine.  
Le plancher de la galerie, très abîmé, a été entièrement restauré par Jean-Pierre Veron.

Ces travaux de restauration permettent d'offrir aux visiteurs un espace d'accueil digne de notre château. Ils auront coûté environ Fr.100'000.-

Yvan Kolecek et André Locher



Etat de la conservation avant les travaux



Nettoyage approprié du décor



Les fissures et les lacunes sont comblées par un mortier à la chaux



Des retouches à l'aquarelle sont apportées sur les petites lacunes.



Le plafond et la galerie ont retrouvé leur couleur gris clair d'origine.



Le plancher de la galerie, très abîmé, avant la restauration.



Autrefois et aujourd'hui

Le futur dépend  
de votre contribution.



## La cour intérieure: un projet ambitieusement transparent

23

**Le Comité remercie tous les membres de l'Association qui ont déjà contribué à alimenter le fonds prévu au remplacement de la protection de la cour intérieure. A ce jour le montant à disposition est de Fr. 85'675.-**

**Nous faisons aujourd'hui appel à tous ceux qui souhaitent le remplacement de la couverture et qui n'y ont pas encore contribué.**

Le projet est prêt: une verrière, par définition transparente et peut-être même amovible.

Techniquement résolu, le problème n'est plus que financier:

Il reste à trouver env. 64'000.- sur les 150'000.- prévus

Nous invitons ceux qui souhaitent le remplacement à participer au financement de l'opération.

En bref, il faut pouvoir compter

ou sur 64 souscripteurs à Fr.1'000.-

ou sur 128 souscripteurs à Fr.500.-

ou sur 213 souscripteurs à Fr.300.-

Toute autre combinaison reste également possible!

Laissez-vous donc gagner par l'enthousiasme et par votre générosité.

Grâce à vous:

- La cour intérieure sera la carte de visite digne de notre Château
- Elle s'imposera encore mieux comme espace de rencontre convivial et apéritif
- Le soleil pénétrera à nouveau jusqu'à la fontaine et redonnera à la cour sa couleur naturelle.
- La vue des toits, du donjon et de l'horloge ne sera plus réservée aux seuls oiseaux.

### **Concrètement:**

Vous pouvez verser votre contribution sur le compte courant no 299.11.10 de la Banque Cantonale Vaudoise à Lausanne (ccp 10-725-4) ouvert au nom de l'Association pour la Conservation du Château d'Oron, en précisant «don pour la couverture de la cour»

(Si vous le souhaitez des bulletins verts vous seront envoyés par le trésorier, tél 021 907 85 78)

*Le comité vous exprime d'avance sa vive reconnaissance.*

### 1. Le contexte du début de l'année 1798

Le territoire de la Ville et République de Berne comprend 54 circonscriptions administratives et judiciaires généralement nommées «bailliage». Les bailliages ont tous les mêmes rôle et fonction, sans différence entre le Pays allemand et le Pays romand.

Le bailli est le représentant du gouvernement; il administre son bailliage et préside la cour baillivale qui comprend le lieutenant baillival, trois assesseurs et un secrétaire.

Le bailliage d'Oron fut créé en 1557, à la suite du démembrement et du partage du comté de Gruyère entre Berne et Fribourg. Il comprend les terres des seigneuries d'Oron, de Palézieux et celles de l'ancienne abbaye de Haut-Crêt y compris son vignoble du Dézaley, ainsi que des droits sur une partie de Chardonne, Corsier et Jongny. A Oron, la cour baillivale est une cour d'appel pour quatre cours de justice inférieures.

Les baillis sont choisis parmi les membres du Grand Conseil et nommés pour un mandat non renouvelable de 6 ans (5 ans pour les bailliages communs de Berne et Fribourg comme Echallens et Grandson). La fonction de bailli est un passage obligé pour accéder au Petit Conseil et aux charges supérieures jusqu'à celle d'avoyer.

Le Petit Conseil comprend 27 membres et est le véritable gouvernement qui tient séance presque tous les jours comme son appellation allemande de «Täglicher Rat» l'indique. Le Grand Conseil au contraire se réunit rarement au complet, les baillis notamment demeurant à leur poste.

Le Grand Conseil ne connaît pas d'incompatibilités, ce qui permet à plusieurs membres d'une même famille de siéger ensemble dans cet organe.

Au Petit Conseil par contre, aucune famille ne peut être représentée par plus d'une personne. Cette restriction n'exclut évidemment pas la présence simultanée de proches parents appartenant à des familles différentes.

Un tel système avec des fonctions assumées par de proches parents était encore courant à l'époque, quoique déjà de plus en plus mis en question. Il importe néanmoins de le voir dans le contexte européen où le système oligarchique de Berne était beaucoup plus ouvert que celui des monarchies, le système dominant d'alors. Il suffit de considérer le mode d'élection au Petit Conseil. Les candidats ayant obtenu le moins de suffrages du Grand Conseil étaient éliminés par scrutins successifs. Dès qu'ils n'en restaient plus que quatre, le tirage au sort intervenait: les deux tirant une boule dite «ballotte» blanche étaient éliminés tandis qu'un dernier scrutin opposant les deux candidats ayant tiré une ballotte dorée déterminait l' élu.

Au début de 1798, quatre Mulinen siègent au Grand Conseil: Jean-Rodolphe



le bailli d'Oron, Béat-Emmanuel-Nicolas (ancien bailli de Köniz près de Berne), Gottlieb-Emmanuel et Nicolas-Frédéric (ce dernier élu en 1795 et futur avoyer sous la Médiation et la Restauration).

A la tête du Petit Conseil se trouve l'avoyer Albert de Mulinen (qui fut bailli de Laupen) en alternance annuelle avec Nicolas-Frédéric de Steiger, le dernier avoyer régnant de l'ancien régime.

Les liens avec le Pays de Vaud sont étroits: le futur avoyer Albert de Mulinen est reçu bourgeois de Montcherand où il possède un domaine et assume pendant six ans la charge de trésorier du Pays romand («Welschseckelmeister»). Son épouse est Caroline de Goumoens de la famille vaudoise entrée au patriciat de Berne, tout comme celle de Wolfgang-Charles de Gingins, le dernier trésorier du Pays romand, qui par sa mère née Mulinen est cousin germain tant de l'avoyer Albert que du bailli d'Oron.

## **2. Le dernier bailli d'Oron**

Jean-Rodolphe de Mulinen est le fils de Nicolas, membre du Grand Conseil et successivement «Rathausammann» (administrateur général de l'hôtel du gouvernement) et bailli de Grandson, et de Marguerite de Diesbach (issue de la branche devenue protestante et restée bernoise, contrairement à la branche restée catholique et devenue fribourgeoise).

Né en 1746 à Grandson, il sert d'abord dans l'armée de Sardaigne. De retour à Berne, il est élu au Grand Conseil en 1785 et devient commandant de la garnison de Berne puis du régiment de l'Oberland. En 1794, il est nommé bailli d'Oron.

Son épouse est Charlotte-Eléonore de Gross née à Bruxelles, fille de François Gabriel (qui fait toute sa carrière au service de Hollande où il parvient au grade de général-major avant de se retirer à Berne) et de Charlotte de Villates. De leur union naissent deux fils. Le cadet Alexandre-Emmanuel décède accidentellement à Oron en 1796 à l'âge de cinq ans et est enseveli à l'église de Châtillens où sa pierre tombale est encastrée dans un mur extérieur.

Le dernier bailli quitte le château d'Oron le 25 janvier 1798. Pour lui, la chute de Berne six semaines plus tard constitue une cassure définitive qui précipite sa fin. Atteint dans sa santé, il se rend à Stuttgart et décède en 1801 à Anspach en Bavière.

L'histoire du bailliage et la vie au château d'Oron du temps du dernier bailli et son départ ont déjà été relatés dans les bulletins de l'Association pour la conservation du château d'Oron.

Notons enfin que Jean-Rodolphe est le second Mulinen à avoir été bailli d'Oron. En effet, Samuel de Mulinen, ancien bailli de Grandson, est nommé en 1577 à Oron, mais y décède déjà l'année suivante.

### 3. La période d'incertitude: 1798 - 1803

Après le départ des baillis à fin janvier et leur repli sur Berne, le Pays de Vaud devient un canton avec son organisation et ses organes propres, tous étant créés par des hommes nouveaux sur des bases nouvelles.

La prise de la ville de Berne par les troupes françaises le 5 mars 1798 change tout pour la République de Berne même. Comme pour les autres anciens cantons souverains, les changements sont trop brusques avec l'avènement précipité de la République helvétique. Il en résulte une période incertaine et de dissensions internes amenant l'intervention d'armées étrangères.

Pour mettre fin à cette situation qui ne satisfait personne, il faut le génie du Premier Consul Bonaparte qui dote la Confédération de l'Acte de Médiation. Dorénavant anciens et nouveaux cantons collaborent à égalité. Les anciens cantons souverains se redonnent leurs structures d'avant, mais sur une base plus large.

Quelle est dans tout cela la destinée des anciens dirigeants bernois? Les uns ont disparu dans la tourmente ou restent à Berne, mais en se tenant à l'écart de la politique. D'autres demeurent sur place et sont prêts à répondre à un appel pour servir à nouveau l'Etat. Ceux d'une troisième catégorie enfin se tournent vers l'étranger.

Chez les Mulinen, deux lignes d'action sont choisies et suivies, initiées l'une à Berne par le fils de l'avoyer Albert et l'autre à l'étranger par le fils du dernier bailli d'Oron.

### 4. Continuité au service du Canton de Berne dès 1803

En prélude à sa médiation, le Premier Consul reçoit à Paris les délégués des Cantons, dont Nicolas-Frédéric de Mulinen (1760-1833), le fils de l'avoyer Albert. Il entend laisser les cantons libres de se doter de l'organisation interne qui leur convient à chacun, à condition d'introduire des élections populaires.

Sur cette base, l'accès au Grand et au Petit Conseil est ouvert aux citoyens de la campagne. Les membres élus en 1803 au Grand Conseil sont pour la plupart issus de l'ancien régime ou favorables à celui-ci. Afin d'assurer la continuité au niveau gouvernemental, il est fait appel pour les fonctions d'avoyer à deux hommes ayant encore servi dans l'ancien Grand Conseil, mais connus pour leur esprit modéré: Rodolphe de Watteville et Nicolas-Frédéric de Mulinen.

Bientôt le nouvel avoyer de Mulinen peut écrire à Talleyrand: «Quoique l'acte de médiation du premier consul ait froissé quelques intérêts individuels et quelques opinions politiques très exaltées dans les deux extrêmes, il est certain que la très grande majorité de la nation a reçu cet acte avec satisfaction et avec reconnaissance.»

Les bonnes relations entre ville et campagne lui tiennent particulièrement à coeur. Depuis le combat victorieux de Neueneegg en mars 1798 contre les troupes

françaises avec sa compagnie de grenadiers de l'Oberland, il demeure très attaché à cette région. Aussi c'est lui l'initiateur des fêtes des bergers à Unspunnen.

Fidèle à une tradition de plusieurs générations, c'est dans l'histoire des institutions que l'avoyer puise le savoir qu'il met au profit du Canton et de la Confédération. C'est dans cet esprit qu'il fonde la première Société suisse d'histoire dont il demeure l'âme sa vie durant.

Pour des raisons de santé, il renonce à la fonction d'avoyer à fin 1806, mais demeure membre du Petit Conseil. Il est à nouveau élu avoyer en 1814, charge qu'il conserve jusqu'en 1827.

L'action de l'avoyer se déroule au niveau cantonal, confédéral et international. Au plan suisse, il représente son canton à la Diète fédérale. En cette qualité, il signe en 1815 les actes de réunion de Neuchâtel, du Valais et de Genève à la Suisse, puis le Pacte fédéral qui met un terme à la Médiation et introduit la période de la Restauration. Nidwald s'étant tenu à l'écart du Pacte fédéral pour des raisons de dissensions internes, la Diète y envoie trois commissaires dont Mulinen qui obtiennent finalement l'adhésion du demi-canton.

Au plan international, il se rend au Congrès de Vienne qui s'avère d'importance capitale pour l'avenir de la Suisse en reconnaissant sa neutralité. Il y établit des contacts et des relations avec les dirigeants et représentants des Etats les plus en vue d'Europe. Son action lui vaudra la reconnaissance personnelle des souverains d'Autriche, de France et de Prusse notamment.

Sous la Restauration, les affaires fédérales sont dirigées en tournus et pour deux ans par Zurich, Berne et Lucerne en tant que Vorort. Il est ainsi amené à présider la Diète fédérale comme avoyer régnant de Berne en 1818 et en 1824.

Le fils de l'avoyer Nicolas Frédéric, Godefroy (1790-1840) est major à l'Etat-Major Fédéral et entre en 1821 au Grand Conseil. Il est bailli de Nidau de 1822 à 1831, le dernier sous la Restauration. Soucieux de promouvoir le bien-être et les conditions économiques des habitants du bailliage, il fonde en 1824 la caisse d'épargne de Nidau qu'il préside jusqu'à la fin de son mandat de bailli.

La révolution de juillet 1830 entraînera en Suisse la Régénération qui mettra à Berne un terme à l'ancien régime rénové. Pour les Mulinen, ce sera la fin des fonctions politiques bernoises, à l'exception de Godefroy qui sera encore élu en 1831 au conseil législatif de la ville de Berne, où il siégera jusqu'en 1838.

Leurs descendants sont en premier lieu historiens, mais également ingénieurs ou juristes engagés dans le service public, l'industrie ou l'économie privée, et servent dans l'armée fédérale. L'un d'eux aura une destinée très particulière: naturalisé en Prusse et expert des langues et cultures d'Asie mineure, il est rattaché à l'ambas-

sade allemande à Constantinople et devient, enfin, chambellan de l'Impératrice d'Allemagne.

### **5. Dans le service diplomatique d'Etats étrangers**

Seul fils à survivre au dernier bailli d'Oron, Rodolphe de Mulinen (1788-1851), venu à Stuttgart avec ses parents en 1798, y prend racine, guidé par sa mère veuve.

Après avoir passé à l'école d'ingénieurs de Vienne, il fait dès 1806 carrière dans le nouveau royaume de Wurtemberg, où il sert d'abord dans la cavalerie. Il passe ensuite au service diplomatique comme secrétaire de légation en Westphalie, puis devient conseiller de légation à St-Petersbourg.

En 1812 il est affecté à l'entourage du prince héritier Guillaume de Wurtemberg, et prend part à la campagne de Russie. Il sillonne avec lui l'Europe dans les guerres napoléoniennes et devient son adjudant. Après l'accession du prince-héritier au trône de Wurtemberg, Rodolphe est nommé en 1818 ministre plénipotentiaire auprès du Grand-Duc de Bade et en 1820 à Paris, fonction qu'étant très proche du Roi, il assume jusqu'en 1838.

Pendant ses 18 ans de mission à Paris, Rodolphe de Mulinen a de nombreuses occasions de contacts avec son cousin l'avoyer Nicolas-Frédéric, ce qui est bénéfique pour eux et leurs pays respectifs.

Les deux fils de Rodolphe suivent la voie initiée par leur père et deviennent également diplomates, toutefois avec moins d'éclat et au service de deux autres Etats.

L'aîné, Guillaume (1823-1863), dont le Roi et la Reine de Wurtemberg sont les parrain et marraine, s'en va servir la France et assume au Brésil la charge de secrétaire de légation de Napoléon III.

Le cadet, Rodolphe (1827-1898) entre dans le corps diplomatique d'Autriche qu'il représente comme ministre plénipotentiaire successivement à Stockholm et à La Haye.

La branche descendant du dernier bailli d'Oron s'est éteinte en Autriche en 1934.

Frédéric de Mulinen

Il y a deux ans, tandis que notre association, confortablement installée dans les salles du château, tenait son assemblée générale annuelle, à quelques centaines de mètres, malheureusement sous la pluie, l'Association Vaudoise de Tourisme Pédestre inaugurerait un nouveau chemin de promenade. Du centre d'Oron-la-Ville, en suivant le Flon, ce nouvel itinéraire pédestre conduit d'abord, dans les prés, puis, à travers bois, jusqu'à proximité du château.



Aménagé par les communes, ce bon sentier vous mènera sans peine le long des rives pentues de la rivière. Escaliers, astucieux pont de bois où l'on ressent un petit frisson puisqu'une pancarte met en garde contre le balancement intempestif, coin pique-nique, tout est prévu pour le confort du promeneur qui, tout en haut, à travers les arbres, voit se dessiner, majestueuse, la silhouette du château. Une manière agréable de rejoindre le Château d'Oron, d'autant plus que le trajet ne demande qu'une petite demi-heure.

### **Jusqu'à Moudon**

Pourtant près du pont des indicateurs de direction, les fameux écriteaux jaunes vous inviteront à tenter des randonnées de plus grande ampleur. On vous propose, par exemple, de rejoindre Moudon et on vous prévient qu'en suivant les losanges jaunes, le parcours vous prendra quelque quatre heures. Nous nous sommes laissés tenter: traverser la Haute Broye du château d'Oron au bourg de Moudon, ancienne capitale du Pays de Vaud, voilà un excellent programme de découverte et de détente particulièrement splendide en automne ou au printemps.

Très rapidement le chemin sort du vallon boisé du Flon et conduit à travers champs vers le village de Chapelle dont les belles fermes fleuries s'offrent à la vue en premier plan d'un magnifique panorama sur toute la vallée supérieure de la Broye. Puis, on est conduit dans la vaste forêt où le chemin se met à dégringoler jusqu'à la lisière du village de Promasens. La majestueuse église St.-Pierre et Paul mérite une visite. Construite entre 1869 et 1872, elle fut restaurée en 1990. Une sente entre deux fermes permet d'atteindre la Broye et de la traverser sur une passerelle. Nul doute que des hérons vous observeront à distance respectable tandis que vous gagnerez le village d'Ecublens.

Pour poursuivre, on vous demandera un petit effort. En effet, l'itinéraire part à

l'assaut d'une côte sauvage et assez abrupte. Il s'agit, d'abord dans la forêt, puis au milieu des pâturages, de vaincre les 150 mètres de dénivellation qui séparent la vallée de la butte de Vulliens. Mais vous serez récompensé. D'abord l'endroit, planté de vieux arbres, est charmant et paisible; il offre ensuite une vue privilégiée sur le bourg médiéval de Rue, de l'autre côté de la vallée. Finalement, par l'effet d'une de ces rondeurs dont notre pays a le secret, le sommet de la côte permet de découvrir, tout en douceur, d'abord le modeste mais charmant temple de Vulliens, placé comme une avant-garde du village, puis la suite du paysage sculpté par la Broye et ses affluents vers Bressonnaz et Moudon.



C'est dans cette direction que le chemin poursuit par une longue descente où les champs alternent avec les vieux vergers plantés auprès de bâtiments imposants. Les deux derniers kilomètres s'effectuent le long des berges de la Broye qui permettent de gagner aisément la vieille ville de Moudon, son bourg, son église St.- Etienne qu'après quelques rafraîchissements on ne manquera pas de visiter.

D'un point de vue pratique, rappelons qu'Oron-la-Ville est desservi le dimanche et en semaine hors des heures de pointe par Publicar, par exemple, depuis la gare de Palézieux et qu'à chaque heure, un train et un bus TL desservent la gare de Moudon. On peut aussi prendre le bus TL à Bressonnaz. Le buffet de la gare d'Ecublens est ouvert le dimanche et se trouve à peu

près à mi-parcours.

**Un regret... en forme d'invitation à la collaboration intercantonale.**

Certes l'itinéraire présenté ci-dessus est fort varié et plein d'intérêt. On ne peut

tout de même pas s'empêcher de se demander pourquoi, une fois la vallée de la Broye atteinte, le marcheur est invité à regrimper de l'autre côté de la vallée jusqu'à Vulliens, alors qu'il se sent naturellement enclin à suivre la rivière qui le mène à Moudon. Et en montant la côte de la rive gauche, il sera d'autant plus porté à se demander pourquoi ne pas progresser le long de la rivière, qu'il peut voir les forêts tentantes qui enveloppent les méandres et les gorges que la Broye forme en amont de Bressonnaz.

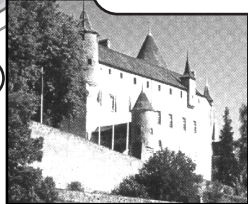
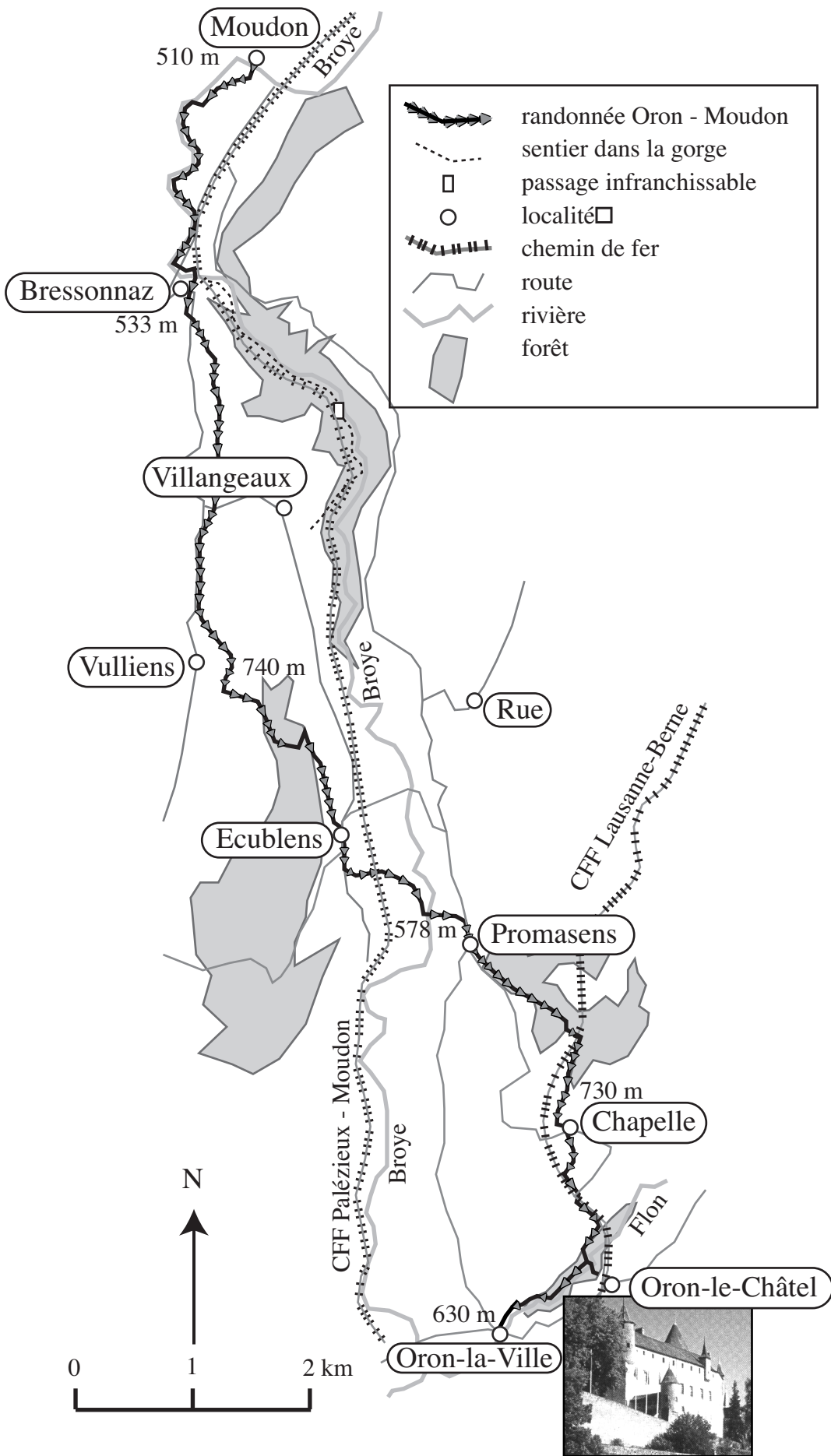
Celui qui descend dans le lit de la rivière constate que des chemins donnent facilement accès aux rives, par exemple, en dessous de Villangeaux. Le paysage préservé et le milieu naturel de ce fond de méandre encaissé dans la molasse tiennent leur promesse de charme, de variété et de monde clos.

Un coup d'œil permet de constater que seuls quelques dizaines de mètres de rives abruptes empêchent le passage en direction de Bressonnaz. Il faut donc revenir en arrière, alors que deux passerelles permettant de changer de rive ou l'aménagement d'un chemin dans l'abrupt ouvriraient au randonneur un magnifique itinéraire continu au milieu des gorges de la Broye.

Comment se fait-il donc qu'au moment où les régions se targuent de développer le tourisme, l'atout d'un itinéraire au cœur de la nature soit négligé par la Haute Broye? On peut tenter une réponse: cet itinéraire exigerait la collaboration entre deux cantons: Vaud et Fribourg. Alors vous pensez! Dans le cadre des projets euro-régio, notre pays s'avère capable de tracer des itinéraires pédestres internationaux, (il y a des subventions de Bruxelles), mais entre deux cantons !

Jacques Longchamp







Médiévales au château d'Oron (23 au 27 juin 1998)  
Etablissement scolaire d'Oron-Palézieux

33

Les acteurs: les élèves (650) et les maîtres (60) de l'Etablissement Scolaire d'Oron-Palézieux, des animateurs, des musiciens, la "Compagnie des 4 Lunes", l'association du château et l'association "Cinémascotte".

Le château d'Oron est majestueux, chargé d'histoire; il ne laisse personne indifférent.

Nous y avons vécu pendant une semaine pour le comprendre et l'adopter. Pour nous rapprocher géographiquement nous avons utilisé et animé le sentier de La Poya, sentier magnifique dans la forêt qui nous amène d'Oron-la-Ville à Oron-le-Châtel, construit par des chômeurs en programme d'occupation (lire l'article de Jacques Longchamp sur ce thème pages 29 à 32).

Notre projet, un peu fou, suscitera quelques résistances et du scepticisme non seulement de la part de certains maîtres, de grands élèves, mais aussi de la part des membres de l'association du château. Peut-être sommes-nous déjà un peu habitués à ce genre de projet (le troisième du genre) ? Un budget de 50'000 francs ne nous impressionne plus.

Pour la première fois nous intégrons tous les grands élèves. Leur degré de participation va beaucoup dépendre de la motivation, de l'enthousiasme et de l'implication de leurs maîtres. On sait que les adolescents doivent se démarquer par une contestation des choses établies pour mieux affirmer leur identité naissante d'adulte avec tous les pro-



blèmes dus à la puberté. Finalement tous trouveront une place dans les médiévales.

Chaque classe a dû faire un projet initial huit mois à l'avance, ce projet a évolué en fonction des interactions avec les élèves et des événements imprévisibles rencontrés en cours d'année. Il était indispensable de le faire pour l'intégrer à l'école quotidienne et ainsi en construire un vrai projet d'établissement.

La naissance du comité d'organisation composé d'une quinzaine de personnes avec de grosses responsabilités a été une étape importante et à chaque poste nous avons réussi à trouver un(e) responsable compétent(e) et dévoué(e) ce qui est loin d'être facile.

Avec les enfants, il n'est pas toujours possible de recréer, pour différentes raisons, un contexte historique exact, c'est pourquoi nous avons engagé la Compagnie des 4 Lunes de Romainmôtier dont c'est le souci premier.

Les 4 Lunes nous ont enseigné l'art de l'escrime ancienne et des danses. Ils ont assuré la présence d'un bossu hideux qui fut un personnage clé pour les enfants, inspirant la crainte, le dégoût, la curiosité, la différence et l'authenticité.

Autour d'un camp médiéval que chacun a pu visiter ils ont fait une démonstration convaincante d'une joute des écuyers à laquelle ont participé des élèves de 5e année.

Divers musiciens ont su accompagner et émerveiller les enfants.

Des photographes professionnels ont immortalisé les nombreux événements, spectacles et fêtes durant la semaine.

Notre désir était de créer un événement régional et de faire participer les sociétés locales; tâche difficile, puisqu'elle demande à nouveau de la collaboration et de la coordination.

Finalement nous avons participé en mai, sous une pluie diluvienne, au cortège du Giron des musiques de la Veveyse; cortège qui s'est déroulé sur le thème du Moyen Age à notre demande. L'association "Cinémascotte" d'Oron a participé en projetant deux films en plein air au château; action qui nous a beaucoup réjoui.

Le désir de marquer notre passage a été confirmé par la création d'un jardin médiéval qui a bénéficié d'un soutien populaire incroyable. Ce soutien montre à quel point les gens sont attachés aux jardins mais aussi à une participation à la vie du château. Ce jardin va rester et les élèves de l'établissement vont continuer à l'entretenir.

Oui, le temps fut magnifique toute la semaine !

Oui, nous avons eu de la chance !

Mais... sans forcer un peu le destin, on ne fait rien !

Les gens sont venus en masse, et pas seulement les parents mais aussi les gens de la région, les amis; ils sont revenus pour l'ambiance chaleureuse, le cadre et

les échanges enrichissants entre tous les participants. Selon mon estimation 4000 personnes ont défilé au château ou ses alentours.

Les enfants ont su participer avec leurs maîtres et s'investir totalement parce que bien dirigés, bien costumés, ils ont pu exprimer leur potentiel par des scènes, de l'animation, des services en cuisine, des expositions.

Pas de chagrins, pas de vandalisme, de la joie, de la gaieté !

Chaque soir un autre groupe a investi le château selon un thème : "Contes et légendes", "Arts et artisanat", "Les troubadours", "La chevalerie".

Les salles étaient réservées aux spectacles et expositions. Dans les alentours, le jardin, sur le sentier et sa cabane, les gens ont pu vivre diverses animations et spectacles.

Notre désir le plus cher, c'est que le château reste un lieu ouvert, un lieu d'accueil comme il l'était durant cette semaine extraordinaire.

La volonté de l'association du château rejoindra-t-elle la nôtre ?

Les impératifs financiers permettront-ils au château de devenir ce lieu convivial que nous désirons dans la région ?

Pour quelques instants, mes yeux se ferment  
Les images, des images que chacun garde en lui  
Les sons, les odeurs, les ambiances  
Un bout de vie a changé

*Jean - Pierre Geissberger*



Un château à Palézieux mais où donc se trouve-t-il ? Il est vrai que le pan de mur qui s'offre à la vue du passant est bien discret, et provoque une certaine surprise ! Car c'est bien là, le seul vestige, de ce qui fut jadis, l'une des plus importantes seigneuries du pays de Vaud.

Aujourd'hui, le silence a remplacé en ce lieu, le bruit des lourdes cuirasses, des cottes de mailles et du cliquetis des armes. Les voix qui résonnèrent dans ces salles se sont éteintes, les seigneurs, les hommes et les femmes qui vécurent là sont morts depuis longtemps. Ce qui fut leur demeure n'a pas résisté à la dévastation du temps, des éléments et des hommes.

Palézieux - Le nom de ce lieu paraît venir de Palatiolum (Petit Palais); c'est ainsi qu'il est appelé dans une charte de 1141. Il est probable que c'était autrefois un fisc royal, dans lequel se trouvait une maison féodale destinée à recevoir le prince; de là le nom du petit palais.

Construit au XIIe siècle sur le passage de l'ancienne route romaine de Vevey à Moudon, les bâtiments du château de Palézieux n'ont jamais eu l'importance de ceux du château d'Oron. Ils devaient offrir aux nobles sires de Palézieux une habitation bien étroite et peu confortable. Ils se composaient d'un simple donjon



carré qui s'élevait sur le côté le plus menacé de l'enceinte, limitant une cour au «baille» entourée de murailles et protégée par un double fossé, abritant, sans doute, quelques dépendances dont il ne reste plus traces.

Le donjon était primitivement la demeure seigneuriale, le poste de commandement de la place et aussi le dernier refuge des assiégés. C'était à cette époque, pour les châteaux, le seul point sérieusement fortifié.

Le château de Palézieux joua, au Moyen Age, un rôle très en vue. Situé sur une petite éminence, entouré de son double fossé, il commandait immédiatement le pont sur la Broye, la principale voie de communication dans la contrée. Ce pont pouvait facilement être mis en état de défense par quelques travaux, tels que barbacane du côté extérieur et par des barricades. Formé de deux rampes pavées se rencontrant en un point culminant au-dessus de la clef de voûte, ce pont avait été construit bien plus, pour être facilement défendu, en cas d'invasion ou d'agressions de seigneurs pillards, que pour les besoins d'une bonne circulation.

Sur tous ces ponts, les seigneurs et plus tard LL.EE. percevaient un droit de péage et de pontonnage, termes remplacés aujourd'hui par celui de Douanes. Le péage était un droit de passage prélevé sur les marchandises et le bétail pour l'entretien des ponts et des routes. Il ne favorisait en rien le marchand indigène, qui y était soumis aussi bien que l'étranger. Les nombreuses redevances qui s'y ajoutèrent, formèrent ainsi en Suisse, jusqu'à leur suppression au milieu du XIXe siècle, une institution très diverse par l'origine, le mode de perception et de calcul des nombreux impôts prélevés sous ce nom général de péages.

Au début, les péages étaient une compensation de la sécurité accordée aux commerçants contre les entreprises de brigands. Mais la diversité des droits et des tarifs, la multiplicité des postes de péage, l'affermage de ceux-ci par l'autorité, ouvrirent la porte à l'arbitraire, à l'injustice et à la confusion.

Les premiers seigneurs de Palézieux ne portaient pas d'autre nom que celui de leur terre. Famille de dynastes, le premier membre connu est Garnier, neveu de Baldrade, mentionné dans un acte de 1154, et qui fut un bienfaiteur du couvent de Hautcrêt.

Le membre le plus célèbre de la seigneurie fut Hugues de Palézieux, compagnon et serviteur fidèle du Comte Pierre II de Savoie. Homme de confiance, il joua un rôle considérable dans le Pays de Vaud et le Petit Charlemagne n'eut pas d'agent plus dévoué pour l'aider dans ses projets ambitieux. Hugues déploya tout son talent diplomatique pour réunir sous la suzeraineté de Pierre de Savoie, les principales seigneuries du Pays de Vaud. Donnant lui-même l'exemple, Hugues prêta hommage à Pierre de Savoie pour la seigneurie de Palézieux le 19 mars 1255. Hugues



ne tarda pas à être récompensé de ses bons services; en 1263, le comte Pierre le désigna pour être son premier bailli de Vaud.

Malgré la haute position occupée par Hugues de Palézieux, sa situation financière était loin d'être brillante. A sa mort, survenue en 1276, sa famille se trouva dans de graves embarras financiers. Son fils aîné Guillaume II, aurait eu besoin, pour ramener un peu d'ordre dans ses affaires, de beaucoup de sagesse et d'économie; il n'avait malheureusement ni l'une ni l'autre.

En 1302, le tuteur des enfants de Girard II, fils de Guillaume, se vit forcé de vendre au nom de ses pupilles, le berceau de la famille, à savoir le château et la seigneurie de Palézieux avec toutes leurs dépendances à Nicolas de Billens, docteur ès lois. Cette vente consommait l'entière ruine de la maison de Palézieux.

Humbert de Billens<sup>1</sup>, fils de Nicolas, dans le but d'augmenter à la fois l'importance de sa seigneurie et le bien-être de ses sujets, commença à bâtir un bourg fortifié. Il le concentra sur l'emplacement actuel, entre la Broye et la Mionnaz; il l'entoura de murailles et de fossés et remit en état les remparts du château. Le pont devint la principale communication entre les deux rives de la Broye.

De plus Humbert de Billens concéda à perpétuité, par une charte du 9 mai 1344, aux bourgeois et habitants du bourg, des libertés et franchises étendues.

Cette charte<sup>2</sup> est intéressante au point de vue de la législation, de l'état social et des moeurs de cette époque. Elle renferme des prescriptions de police urbaine et rurale, des règles de droit civil, de droit pénal et de procédure. C'était un vrai contrat passé entre le seigneur et les bourgeois.

En voici un aperçu: un marché a lieu tous les mercredis. Ce jour-là, acheteurs et vendeurs doivent au seigneur les vendes (droit féodal dû par les marchands ou vendeurs qui fréquentaient les marchés. Chacun peut vendre à sa fenêtre ce qui lui plaît, sauf ce que débite le boucher. Ce genre de commerce n'est pas soumis à la vende si ce n'est pendant les jours de marché. Pour tout délit, le seigneur perçoit une amende qui va de 60 sols pour les coups de bâton à 5 sols pour un soufflet. Il



n'est pas nécessaire que la victime se plaigne. Si elle le fait assez tôt, avant que le coupable ne soit poursuivi d'office, elle est indemnisée et reçoit, par exemple, 30 sols pour le coup de bâton ou 30 deniers pour la gifle. Les bourgeois sont protégés contre le mercantilisme : les bouchers ne doivent gagner qu'un denier par sol; les boulangers ont droit à 2 deniers par coupe; le meunier est astreint à moudre trois muids de froment pour une coupe.

Quant aux impôts en voici quelques modalités. Les maisons du bourg sont soumises à la toise, redevance proportionnelle à l'étendue de la façade. En revanche, en cas de vente, elles sont exemptées du laud au seigneur. L'acquéreur ne doit payer qu'une coupe (soit huit pots) de vin. La taxe de commerce est de 2 sols, 2 deniers lausannois pour le boulanger, de 3 sols, 9 deniers nouveaux pour le boucher, d'une paire de souliers pour le cordonnier et d'une coupe de vin pour le cabaretier. Les bourgeois font huit jours de service militaire (la chevauchée) à leurs propres frais. Les gens taillables peuvent se faire affranchir.

Cette chartre comporte 58 articles. A la fin de l'acte, figure une liste de témoins. On y retrouve les ancêtres de ceux qui portent encore aujourd'hui, ces noms.

Le château et la seigneurie de Palézieux relevant du comte de Savoie, le propriétaire n'avait pas le droit de les aliéner sans le consentement de son suzerain. Or, il arriva que Humbert de Billens se permit de vendre Palézieux à Pierre, fils de Jean de Billens, à l'insu du comte de Savoie et sans avoir accompli ses devoirs de vassal. Amédée VI apprenant cela reprit à lui la seigneurie de Palézieux, mais ne voulant pas dépouiller complètement la famille de Billens, et désirant faire chose agréable à Marguerite de Grandson, femme de Pierre de Billens, il lui inféoda cette terre au prix de 2200 florins d'or bon poids, le 14 mars 1363. Peu de temps après, Pierre de Billens mourut. Sa veuve et héritière, la dame de Palézieux, épousa en troisièmes noces Rodolphe IV, comte de Gruyère. C'est de cette union que naquit François de Gruyère, seigneur d'Oron, auquel sa mère transmit plus tard la terre de Palézieux, dont l'histoire devient commune avec celle de la seigneurie d'Oron.

Le château de Palézieux, déjà en fort mauvais état lors de l'acquisition de la seigneurie par la ville de Berne ne tarda pas à tomber en ruines. Dans une délimitation de la seigneurie faite en 1629, il est désigné comme suit : «Premièrement le château et forteresse de Palézieux, avec les fossés à l'entour, lequel est «casy ruyné». En 1773, le toit du donjon existait encore et, triste destin, il servait à abriter les bois de justice, soit l'échafaud qu'on démontait et remisait là après chaque exécution. Dans une lettre datée du 8 mars 1773, le bailli d'Oron, Charles Frédéric May, réprimande le châtelain Demiéville parce que celui-ci a négligé de faire remiser les bois de l'échafaud.

Il ne reste de cette fière forteresse qu'un enclos formant jardin et du côté de la route un pan de mur.

Le vieux pont, par contre, a résisté au temps. Emporté en 1700, suite à un débordement de la Broye, il ne fut rétabli et achevé qu'en 1750 ... suite à diverses pétitions!

Aujourd'hui, modernisé, le pont continue à rendre les mêmes services qu'autrefois.

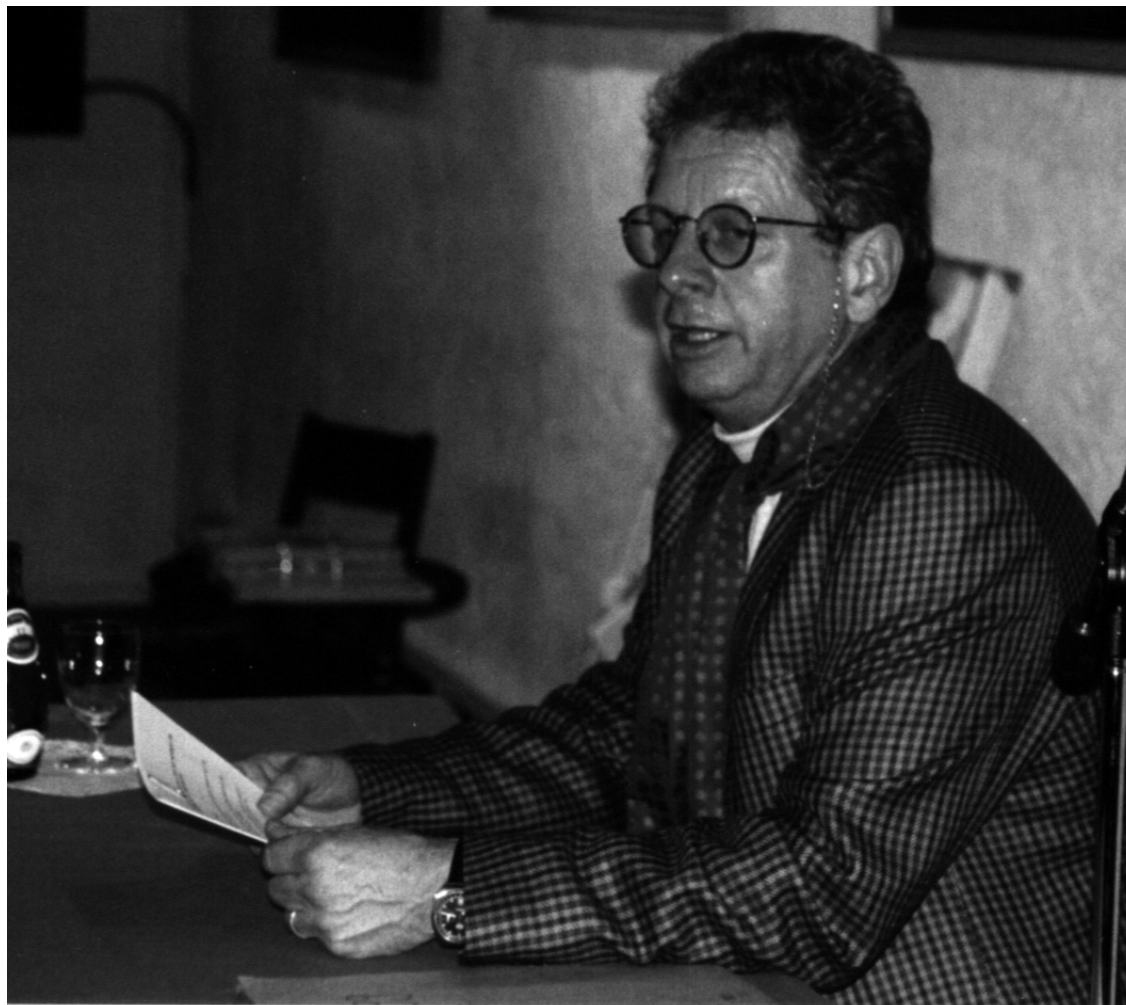
*Elisa Rossier*

- 1 Les membres de la famille de Billens ont été les nobles bienfaiteurs de l'Église Saint-François à Lausanne. La voûte de la chapelle de Billens porte leurs armoiries.
- 2 L'original en latin de ce précieux document se trouve aux archives communales de Palézieux.

Sources :

- La contrée d'Oron par Charles Pasche (1894)
- Documents historiques sur Oron et les environs par Charles Pasche(1873)
- La chronique de Palézieux par Walter Lacher (1955)
- Le Pays de Vaud et la Suisse Romande par David Martignier (1858)
- D H G S du Canton de Vaud par Eugène Mottez (1914)
- Les châteaux et ruines de la Suisse par V.-H. Bourgeois (1935)
- Archives communales de Palézieux





**FRANCOIS ROCHAIX** en ce 6 octobre 1998 nous a fait rêver et nous aurions sans doute souhaité être transportés immédiatement au 29 juillet 1999, date du spectacle du couronnement, événement récompensant les meilleurs vigneron-tâcherons. Cette cérémonie est d'ailleurs à l'origine de la Fête des Vignerons telle que nous la connaissons aujourd'hui. Si nous faisons la genèse de la Fête nous découvrons en effet, qu'à l'origine, seule la récompense aux vigneron se célébrait, suivie d'un repas, puis vint l'organisation d'un banquet, donc plus conséquent. Suivit l'idée d'un cortège, puis celle d'un petit spectacle, ce qui donna naissance à la réalisation des grandes compositions qui se déroulent ainsi depuis la fin du siècle passé.

Quant à la Fête de 1999 elle sera davantage du style spectacle-opéra, avec des musiques de différents compositeurs, mais tous suisses : Hostettler, Meyer et Bovard notamment pour le couronnement, Deblue en sera le librettiste. Les participants-figurants s'appelleront acteurs, mais tous des amateurs, au nombre de 4 ou 5000.

Vevey sera ainsi en ébullition jusqu'au 15 août, car le spectacle se prolongera à chaque fois dans les rues après toutes les représentations. Que la Fête soit belle ! Car c'est ainsi que la réfléchie Monsieur François Rochaix, metteur en scène et directeur artistique, concepteur de cette dernière Fête du Siècle.

N'a-t-on pas dit que *la Fête des Vignerons est fille de la tradition, avec, en cette fin de siècle une ouverture au monde.*



Le scientifique **LAURENT RIVIER** et l'homme de loi **JEAN-PHILIPPE ROCHAT** nous ont démontré en ce 28 octobre que le dopage des sportifs n'était pas prêt de disparaître, que la demande de records de la part du public ne simplifie pas les choses.

On s'habitue à des succès, les sportifs veulent aussi faire toujours mieux que leurs prédécesseurs.

Par ailleurs la science ne peut pas détecter toutes les substances existantes, les mélanges subtiles, les prises effectuées juste assez tôt pour ne pas être apparentes. Donc pas de traces, pas de preuve, alors que le creux de l'avant-bras montre multiples traces d'aiguilles.

Non seulement prêt à nuire à sa santé, le sportif veut se dépasser, aller au-delà des limites naturelles, même si son futur capital santé en est hypothéqué, qu'une mort certaine le guette: l'ivresse de la victoire, du record l'emporte et ne le retient pas devant le dopage qui l'amènera à la gloire momentanée. L'intervention, l'information doit maintenant passer auprès des jeunes, former leur esprit à une autre éthique de vie, afin que la gangrène de l'illusion que donne le dopage ne les atteigne pas. Les dirigeants sportifs ont bien affaire, pour eux aussi il y a une nouvelle donne.

C'est donc avec une patience certaine que le laboratoire où œuvre M. Laurent Rivier à Lausanne (Unité d'analyse du dopage) effectue les analyses qui lui sont demandées par les instances internationales.

Il est également intéressant de souligner que c'est naturellement grâce à la présence du CIO à Lausanne que le Tribunal International de l'Arbitrage - que préside Me J.Ph.Rochat - a trouvé toit à Lausanne.

Vigilance oblige, mais comme disait Pierre de Coubertin : " *Point n'est besoin d'espérer pour entreprendre ni de réussir pour persévérer.* "



L'actualité nous avait incité à inviter pour ce 11 novembre Madame **HEIDI DIGGELMANN**, Présidente du Fonds national suisse de la recherche scientifique et Directrice de l'Institut universitaire de microbiologie à Lausanne pour nous expliquer le rôle du génie génétique dans la médecine.

Nous en avons tant parlé lors des votations du mois de juin, sans tout comprendre d'ailleurs, c'était donc une chance d'avoir une scientifique, femme de dialogue de surcroît, pour en décrypter..... la chaîne, l'ADN, notamment à la base de l'avancement dans le génie génétique.

Mme Diggelmann s'y est illustrée avec brio, avec ferveur et conviction, mais sans fausse passion. Elle a su nous montrer l'objectivité du chercheur, la modestie nécessaire lors de la découverte et l'humilité indispensable pour aller de l'avant sans choquer les valeurs établies.

Les gènes, génomes, les cellules, les protéines et autres termes plus savants se sont bousculés sur l'écran pour nous faire saisir l'importance de l'évolution médicale qui, grâce au génie génétique, peut permettre d'enrayer certaines maladies congénitales. Le génie génétique en étroite collaboration avec l'agriculture permet aussi l'introduction de la substance d'un vaccin, dans les cultures de bananiers, par exemple. Méthode venant ainsi au secours d'une population difficile d'accès par la médecine traditionnelle. En agriculture le génie génétique peut aussi faire disparaître certains éléments nuisibles aux cultures, favorisant ainsi l'augmentation de la production.

Il y a quelques réserves d'usage de la part des scientifiques qui ne possèdent pas non plus la boule de cristal, mais de toute évidence, ils ne cherchent pas à tromper le genre humain.

*“ De vouloir mieux connaître les secrets de la vie n'enlève rien à notre émerveillement devant elle ”*, souligne Mme Diggelmann.

*Marianne Corboz*

## Situation financière de l'Association

44

### Bilan au 31 décembre 1998

1.	Actif	
10.	Compte de chèques postaux .....	8'194.70
11.	Caisse .....	376.75
12.	Matériel d'exploitation.....	10'000.00
13.	Immeubles et terrains .....	1'407'000.00
14.	Musée, tableaux, mobilier .....	430'000.00
15.	Bibliothèque .....	600'000.00
17.	Compte épargne BCV .....	284.15
18.	Débiteurs .....	21'501.25
24.	Compte courant BCV .....	30'607.95
2.	Passif	
25.	Réserve animation.....	66'785.80
26.	Réserve pour restauration.....	55'000.00
23.	Créanciers.....	2'675.50
22.	Capital .....	2'383'503.50
	<b>Totaux :</b>	<b>2'507'964.80</b>
	<b>2'507'964.80</b>	

### Compte de pertes et profits au 31 décembre 1998

3.	Le Comité	Charges	Revenus
350.	Frais du Comité .....	73.35	
351.	Salaire de la secrétaire .....	18'000.00	
354.	Frais de bureau .....	5'150.80	
*	<b>Total :</b>	<b>23'224.15</b>	
4.	Finances		
400.	Intérêts.....		67.30
450.	Frais de ccp .....	448.95	
451.	Intérêts et frais bancaires. ....	102.35	
*	<b>Total :</b>	<b>551.30</b>	

**67.30**

5.	Bâtiment	
500.	Revenus des locations .....	43'758.00
501.	Redevance du restaurateur .....	88'994.75
502.	Cabine téléphonique .....	62.90
503.	Location de l'appartement .....	10'800.00
504.	Participation d'entreprise .....	14'149.45
505.	TVA .....	9'022.75
550.	Salaire du gardien .....	56'950.00
551.	Salaire des aides et remplaçants.....	7'358.70
552.	Assurances sociales .....	15'514.80
554.	Assurances incendie et RC .....	5'379.80
556.	Produits de nettoyage .....	1'550.20
557.	Electricité, bois, mazout.....	30'289.55
558.	Téléphones du château .....	2'680.20
560.	Achat d'eau .....	2'768.10
559.	Matériel de jardin, fleurs .....	443.80
563.	Amortissement de l'immeuble.....	3'000.00
564.	Amortissement du matériel d'exploitation .....	20'000.00
570.	TVA: impôt préalable.....	3'785.40
571.	TVA: impôt payé.....	3'655.00

\* **Total :** ..... **153'375.55** ..... **166'787.85**

## 6. Travaux

651.	Travaux d'entretien et réparations .....	8'077.75
653.	Entretien du système alarme .....	3'667.45

\* **Total:** ..... **11'745.20** ..... **0.00**

## 7. Musée

700.	Recettes visiteurs .....	10'486.85
701.	Ventes de souvenirs .....	970.00
704.	Mariages civils .....	4'250.00
750.	Salaires des guides .....	9'153.80
751.	Bibliothèque: entretien.....	5'430.50
755.	Publicité .....	1'021.70

756.	Achat de souvenirs .....	582.60	
757.	Amortissement sur souvenirs .....	2'000.00	
758.	Amortissement sur musée et bibliothèque .....	3'000.00	
<b>*</b>	<b>Total :</b>	<b>21'188.60</b>	<b>15'706.85</b>
8.	L'Association		
800.	Cotisations des membres .....	28'527.00	
801.	Dons des membres .....	2'266.75	
802.	Tombola AG .....	2'504.50	
803.	Recettes publicitaires (bulletin) .....	3'700.00	
805.	Animation: recettes .....	20'230.00	
850.	Assemblée générale .....	1'637.65	
851.	Imprimés et bulletin .....	7'221.30	
806.	Participation de l'imprimeur .....	900.00	
852.	Cotisations à d'autres associations .....	1'106.20	
860.	Animation: dép. et attribution aux réserves ...	20'230.00	
<b>*</b>	<b>Total :</b>	<b>30'195.15</b>	<b>58'128.25</b>
	<b>Totaux</b> .....	<b>240'279.95</b>	<b>240'690.25</b>
	<b>Excédent des revenus</b> .....	<b>410.30</b>	

### Budget 1999

	Charges	Revenus
3.	Le Comité	
350.	Frais du Comité .....	1'000.00
351.	Salaire de la secrétaire .....	18'000.00
354.	Imprimés et fournitures de bureau .....	3'000.00
<b>*</b>	<b>Total :</b>	<b>22'000.00</b>
4.	Finances	
400.	Revenu du capital, intérêts .....	500.00
450.	Frais de ccp .....	500.00
451.	Intérêts et frais bancaires. ....	100.00
<b>*</b>	<b>Total :</b>	<b>600.00</b>
	Bâtiment .....	

47

500.	Revenus des locations des salles .....	50'000.00
501.	Redevances du restaurateur.....	90'000.00
502.	Cabine téléphonique .....	100.00
503.	Location de l'appartement .....	10'800.00
504.	Participation d'entreprise .....	10'000.00
505.	TVA .....	9'000.00
550.	Salaire du gardien .....	57'000.00
551.	Salaire des aides et remplaçants.....	6'000.00
552.	Assurances sociales .....	16'000.00
554.	Assurances incendie et RC .....	5'000.00
556.	Produits de nettoyage .....	1'500.00
557.	Electricité, bois, mazout.....	30'000.00
558.	Téléphones du château .....	2'500.00
559.	Matériel de jardin, fleurs, divers .....	2'000.00
560.	Achat d'eau .....	2'500.00
561.	Fausses alarmes.....	300.00
570.	TVA: impôt préalable.....	3'000.00
571.	TVA: impôt payé .....	6'000.00

\* **Total :** ..... **131'800.00.....169'900.00**

6. Travaux

650.	Restaurations historiques .....	10'000.00
651.	Travaux d'entretien et réparations .....	20'000.00
653.	Entretien du système alarme .....	3'000.00

\* **Total :** ..... **33'000.00**

7. Musée

700.	Recettes des visiteurs .....	9'000.00
701.	Ventes de souvenirs .....	2'000.00
704.	Mariages civils .....	4'000.00
750.	Salaire des guides.....	10'000.00
751.	Bibliothèque: entretien.....	5'000.00
755.	Publicité .....	4'000.00
757.	Amortissement sur souvenirs .....	2'000.00

758. Achat de souvenirs .....2'000.00 48

\* **Total :** ..... **23'000.00** ..... **15'000.00**

8. L'Association

800. Cotisation des membres .....30'000.00

801. Dons des membres .....2'000.00

802. Tombola AG .....2'000.00

803. Recettes publicitaires (bulletin) .....3'700.00

804. Participation imprimeur .....900.00

805. Conférences du château .....15'000.00

850. Assemblée générale .....4'000.00

851. Imprimés et bulletin .....8'000.00

852. Cotisations à d'autres associations .....1'000.00

860. Conférences du château .....15'000.00

\* **Total:** ..... **28'000.00** ..... **53'600.00**

**Totaux** ..... **238'400.00** ..... **239'000.00**

**Excédent des revenus** ..... **600.00**

Comptes travaux 1998



	Charges	Revenus
306. Dons pour la couverture de la cour intérieure .....		3'020.00
307. Intérêts bancaires.....		2'059.55
308. Prélèvement des réserves .....		89'747.30
403. Entreprises .....	91'771.75	
404. Intérêts bancaires.....	35.10	
405. Attribution aux réserves. ....	3'020.00	
<b>* Total :</b> .....	<b>94'826.85</b>	<b>94'826.85</b>

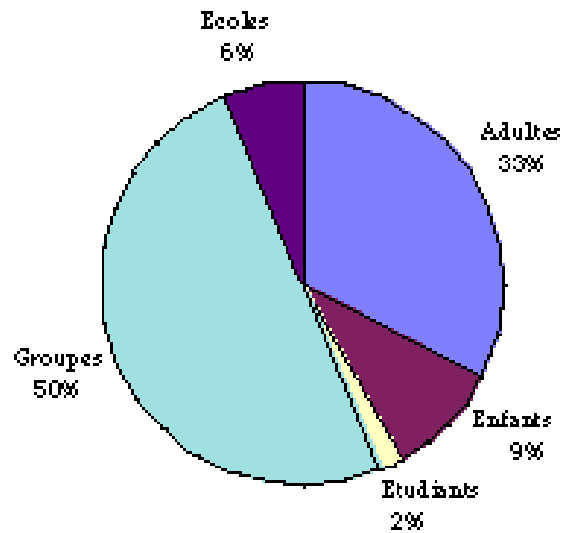
#### Bilan au 31 décembre 1998 pour les comptes travaux

1. Actif	
11. Compte d'épargne BCV .....	3'565.35
21. Compte courant BCV .....	115'373.45
12. Débiteur (ACCO).....	55'000.00
13. Compte placement BCV .....	105'491.50
2. Passif	
24. Réserve pour la couverture de la cour intérieure .....	85'675.00
25. Réserve pour travaux .....	193'755.30
<b>Totaux :</b>	<b>279'430.30</b>

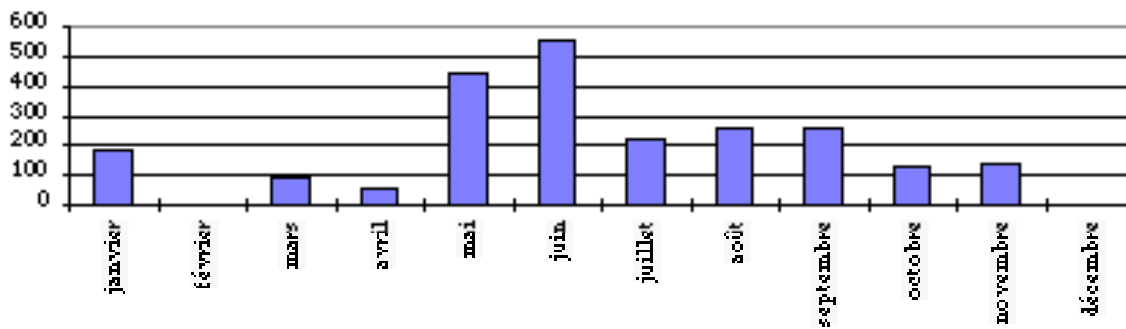
**Note: En 1996, le 11 novembre, notre Association a eu le privilège de rece-**

# Statistiques par André Locher

a) Les visiteurs par catégories

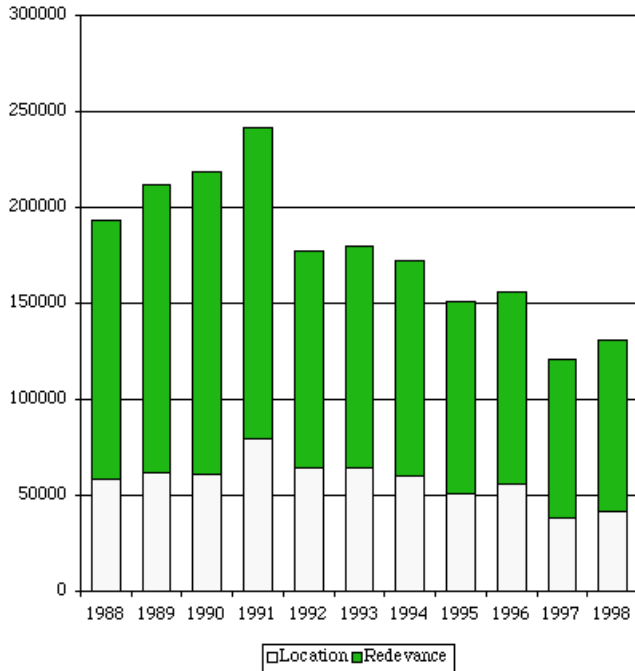


b) Les visiteurs par mois

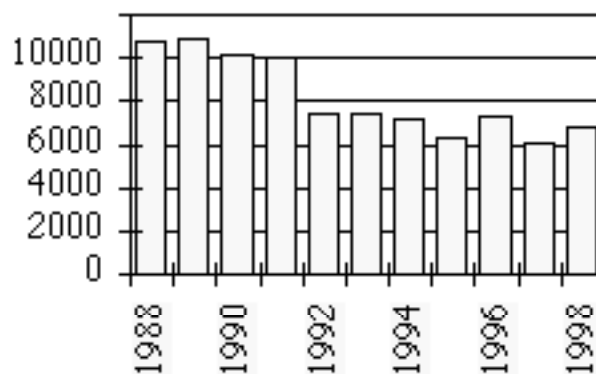


50

c) Les revenus des banquets

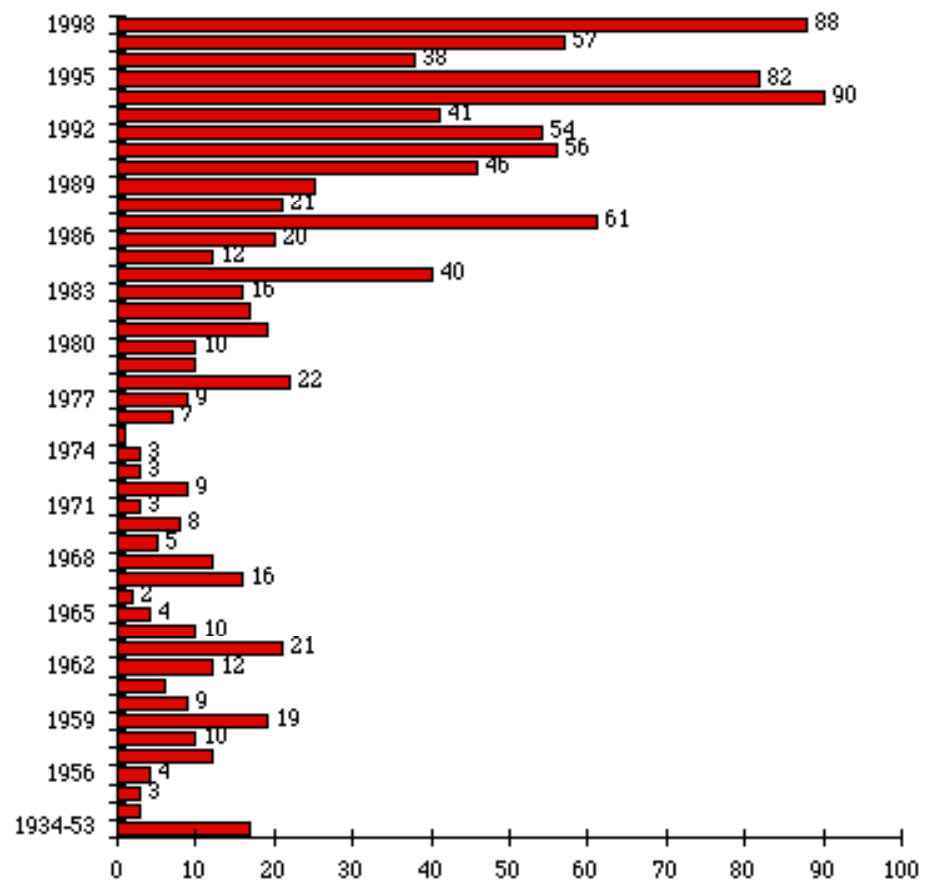


Personnes servies

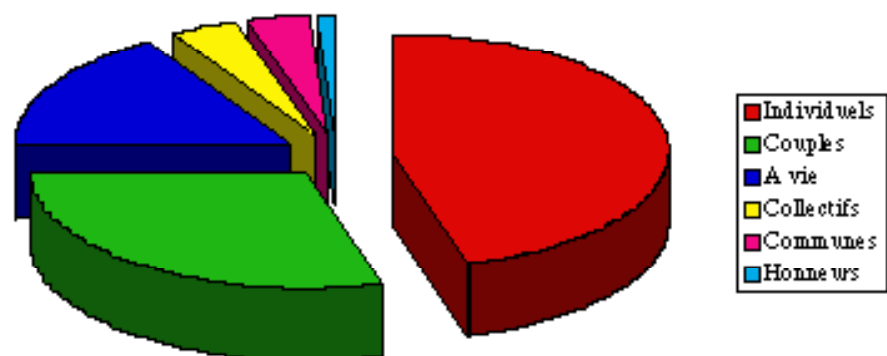


Répartition des membres en fonction de l'année d'admission  
(1023 membres au 31.12.1998)

51



Les membres par catégorie



## Liste des membres arrêtée au 31 décembre 1998

### Membres d'honneur

GAVILLET Philippe, Peney-le-Jorat  
GRABER Pierre, Savigny  
JUNOD Raymond, Cugy  
LIVET Pierre, Vevey

### Membres à vie

Association des Intérêts de Lausanne,  
Lausanne  
AUBERSON Laurent, St-Cierges  
Automobile Club de Suisse, sct. VD,  
Lausanne  
Automobile Club de Suisse, Berne  
BADERTSCHER Jean et Rose-Marie, 52  
Oron-le-Châtel  
BADOUX J.C., Lausanne  
BALLY Pascal, Oron-le-Châtel  
BARRAUD Alain, Lausanne  
BARRELET Michèle, Servion  
BATT Laura, Muri BE  
BERNARD Pierre, Moudon  
BESSON-MARTINET Sophie,  
Chesalles/Moudon  
BEZ Séverin, Lausanne  
BLOCH-Diener Elsa, Berne  
BLONDEL Georges, Châtillens  
BORGEAUD Sylvain, Les Cullayes  
BOUDRY André et Marguerite,  
Oron-la-Ville  
BOUDRY François, Essertes  
BOUDRY Gilbert et Rose-Marie, Eco-  
teaux  
BOUDRY-Krieg Monique, Essertes  
BOURQUIN Christian, Oron-le-Châtel  
BOURQUIN Nelly, Oron-le-Châtel  
BOURQUIN Pierre, Oron-le-Châtel  
BOURQUIN Vincent, Oron-le-Châtel  
BOVARD André, Oron-la-Ville  
BOVY Olivier et Anne-Lise, Carrouge  
CALLET MOLIN Yves et Elisabeth,  
Vevey  
CAMPICHE Gaston, Pully  
CAMPONOVO Roger, Bienne  
CHAPPUIS Simon, Carrouge  
CHARRIERE Bernard et Anne-Marie,  
St-Martin  
Comité central ACS, Berne  
Commune d'Oron-la-Ville  
Commune d'Oron-le-Châtel  
CORBOZ Frédéric et Marianne,  
Oron-la-Ville  
CORDA Christiano, Les Tavernes  
CURRAT Charly, Oron-la-Ville

CUSIN Philippe et Daisy, Miex  
 De BLAIREVILLE Pierre-André, Châtillens  
 De MEYER Jérôme et Catherine, Villars-sur-Ollon  
 DELMONICO Jean et Christiane, Berne  
 DENERVAUD Charles, Ferlens  
 DESGRAZ Antoinette, Puidoux  
 DESMEULES Ami et Raymonde, Carrouge  
 DESSEMONTET Olivier, Lausanne  
 DRESCO Jean-Pierre, Lausanne  
 DUTOIT André, Lausanne  
 EMERY Maurice, Les Cullayes  
 ETTER Jean-Louis, Le Paquier  
 ESPOSITO Massimo et Jacqueline, Pully  
 FAVRE Christian et Juliette, Meyrin  
 FAVRE Jean-Pierre, Ecublens (VD)  
 Fédération VD des Sapeurs Pompiers, St-Prex  
 FELBER Jean-Pierre, Lausanne  
 FERNEX Ellen, Villefranche/mer  
 FREI Alfred, Montreux  
 GABELLA Humbert, Eclépens  
 GAVILLET Berthe, Pully  
 GAVILLET Léa, Pully  
 GETAZ ROMANG SA, Vevey  
 GILLIERON Eric et Jocelyne, Oron-la-Ville  
 GILLIERON Michel et Nicole, Genève  
 GOLAY Louis, Morges  
 GONUS Nadia, Chesalles  
 GOTTHUEY Yvette, Semsales  
 GRANDGUILLOT Anne, Montreux  
 GREMAUD Paul, Chapelle-sur-Oron  
 GUSTAFSON A., Châtel-St-Denis  
 HAEUSERMANN Werner, La Rippe  
 HENZER Willy, Vulliens  
 HERMINJARD Jean-Paul, Oron-la-Ville  
 HERMINJARD Pierre Philippe, Bussigny  
 HOFMANN Alfred, Oron-la-Ville  
 Imprimerie Vaudoise, Lausanne  
 JANSA-CORBOZ Milos, Landover Hills (Maryland) USA  
 JEKER Werner, Châtillens  
 JOTTERAND Olivier et Micheline, Ecublens  
 KELLER Pierre, Grandvaux  
 KIBURZ Jean, Pully  
 KIMMEIER Silvia, Lausanne  
 KLEIN Sylviane, Oron-la-Ville  
 KNUCHEL Marie-Lise, Carrouge  
 KOLECEK Ivan, Lausanne  
 KRIEG Catherine, Lausanne  
 KRIEG Madeleine, Lausanne  
 LEHNER René-Pierre, Montreux  
 LERESCHE Marinette, Oron-la-Ville  
 LEVY Lucien, Lausanne  
 LOCHER André, Oron-le-Châtel  
 LOCHER Clairette, Savigny  
 LOCHER Georges et Christine, Oron-le-Châtel  
 LOGOZ Michel, St-Sulpice  
 LUTHI Jean, Genève  
 MAENDLY Madeleine, Châtillens  
 MAENDLY Serge, Châtillens  
 MAIBACH-MARTINET Aude, Oron-la-Ville  
 MARTIN Michel et Monique, Savigny  
 MARTIN Paul-René, Lausanne  
 MARTINET Christophe, Oron-la-Ville  
 MARTINET Françoise, Oron-la-Ville  
 MARTINET Jacques, Oron-la-Ville  
 MARTINET Nicolas, Oron-la-Ville  
 MARTINET Nicole-Andrée, Oron-la-Ville  
 MARTINET Samuel, Oron-la-Ville  
 MATTHEY Bernard et Monique, Vuibroye  
 MAYOR Samuel, Mies  
 MEUWLY Marcel, Pully  
 MICHON Francis, Epalinges  
 MONNEY Cécile, Romont  
 MONNEY Robert, Romont  
 MORANDI Renato, Pully  
 MORGAN-EVANS Catherine, Pully  
 MURDTER Lucien, Vuarrens  
 NARBEL-Blanchoud Marcel et Lucie, Prangins  
 NAEF Ferdinand et Regula, Carouge  
 OTERO César, Auboranges  
 PASCHE François et Janine, Prilly  
 PACHE Roger, Payerne  
 PACHE-Regamey Henriette, Epalinges  
 PASCHE Georges, Lausanne  
 PASCHE Simone, Oron-la-Ville  
 PASTORE André, Oron-la-Ville

PELLET François, Pully  
 PERUSSET Alain, Oron-la-Ville  
 PFISTER Samuel, Oron-la-Ville  
 PIAGET Jean-Louis, Genève  
 PICHARD-Muller Vreni, Oron-la-Ville  
 PLOMB Henri, Lausanne  
 POGET René, Fontainemelon  
 RAPIN Eric, Payerne  
 RICHTER Charles, Lausanne  
 ROCH Jean-Claude, Lausanne  
 ROGENMOSER Josef, Coire  
 ROGIVUE Claude, Oron-le-Châtel  
 ROSSI-Locca Gianna-Ada,  
 Mollie-Margot  
 ROUGE Henri et Carla, Romanel  
 ROUGE Pascal, Lausanne  
 SAVARY Jean-Pierre et Mariette, Ropraz  
 SBAZO Oscar, Lausanne  
 SCHENK Jean, Villeneuve  
 SCHOLER Kurt, Yverdon  
 SEREX Edgar, Oron-le-Châtel  
 SIGMOND Ari, La Tour-de-Peilz  
 SIGMOND Heidi, La Tour-de-Peilz  
 SONNAY Olivier, Ecotaux  
 STREIT Paul, Genève  
 STUDER Ulrich, Lausanne  
 TARDY Raymond, Saint-Prex  
 THOMMEN Hans Franz, Semsales  
 VALLOTTON Paul, Lausanne  
 VIDOUDEZ Michel et Renée, Brent  
 VIDOUDEZ Henri-M., Etoy  
 VIREDAZ René, Lausanne  
 VOLLMY Bernard,  
 Oron-le-Châtel  
 WARIDEL Brigitte, Lausanne  
 WENGER René, Bâle  
 WIEHR Jean-Jacques, Monthey  
 WILLE Jurg, Meilen

## Membres à cotisation annuelle

ABT Jean et Emmanuelle, Le Mont  
 ADDOR Anne-Lise, Pully  
 AERNY Francis et Jacqueline, Lausanne  
 AESCHLIMANN Jean-Luc et Marlène,  
 Apples  
 AGUET Pierre et Liliane, Vevey  
 ALT - MOREILLON Jean-Jacques, Lau-  
 sanne  
 AMOOS Jérôme et CALOZ Rachèle,  
 Oron-la-Ville  
 AMY Didier, Bottens  
 ANDEREGG Veronika, Lausanne  
 APOTHELOZ Christian et Anne,  
 Lausanne  
 ARLETTAZ Myriam, Donneloye  
 AUBERT Marie Antoinette, Lausanne  
 AUBERT Yvan et Lucia, Carrouge  
 BADAN René et May, Ecoteaux  
 BADERTSCHER Ernest et Janine, Orbe  
 BAEHLER Albert, Berne  
 BAENZIGER Raymond, Bernex  
 BALLENEGGER Marcel, Lausanne  
 BALLIF Jean, Moudon  
 BALTHASAR Dominique et Sophie,  
 Palézieux-Village  
 BARDE-PONCET Hubert, Le Mont  
 BARRAUD Olivier, Bussigny  
 BARRILLIER Maggy et René  
 BAUMANN Robert, Genève  
 BAUMGARTNER Max, Herrens-  
 chwanden  
 BAYARD Martine, Lutry  
 BEDA Claude et Claire-Lise, Auboranges  
 BEGUIN Georges, Lausanne  
 BENDER Marin, Fully  
 BEN KHALIFA Jamel et Anne-Lise,  
 Les Cullayes  
 BERGER-BARRILLIER Léon et Bluette,  
 Lausanne  
 BERGER Claude et Rachida,  
 La-Tour-de-Peilz  
 BERGOMETTI Elisabeth, Servion  
 BERLIE Pierre, Lausanne  
 BERLINI Giuseppe, La Croix-sur-Lutry  
 BERNHARD Laurent et Raymonde, Palé-  
 zieux-Gare

- BEROUD Jean-François et Maya, Eco-teaux  
 BERTHOUD Jean-Paul et Françoise, Prévèrenge  
 BESSIRE Jean-Paul, Grandvaux  
 BESSIRE Michel et Pascale, Vauderens  
 BETTENS Eric et Catherine, Lausanne  
 BETTEX Fredy et Irène, Chesalles-sur-Oron  
 BEZ, Emanuel et Elisabeth, Lausanne  
 BIELER Philippe et MAYOR Simone, Maracon  
 BINGGELI Robert, Oron-la-Ville  
 BIOLLEY Fernande, Lausanne  
 BLANC Yvette, Lutry  
 BLANCHOU David et Cécile, Coppet  
 BOLOMEY Pierre, Lausanne  
 BOLOMEY Yvonne, Lausanne  
 BOREL Pierre-Alex et Claire, Savigny  
 BORLOZ André et Pierrette, Oron-la-Ville  
 BORNAND Roger et Ruth, Ecublens  
 BORY Madeleine, Carrouge  
 BOUCHE Laurent et Véronique, Oron-la-Ville  
 BOUDRY Françoise et Alexandre, Lausanne  
 BOUDRY Juliette, Ecoteaux  
 BOUDRY-Brugger Marguerite, Vevey  
 BOURGEOIS Jules et Anne, Lausanne  
 BOURGEOIS Nelly, Lausanne  
 BOVARD Andrée, Oron-la-Ville  
 BOVET Isabelle, Grand Lancy  
 BOVEY Ida, Lausanne  
 BRACK Jean et Enid, Lausanne  
 BRAISSANT Paul et Josiane, Lausanne  
 BROCARD Roland et Gisèle, Pully  
 BRUGGER Marc et Carmen, Palézieux-Village  
 BUCHS Hervé et Gabrièle, Gumefens  
 BUDRY Christian et Francisca, Chesalles  
 BUDRY Noël, Vevey  
 BUENZLI Rolf et Marlyse, Vucherens  
 BUERGI Jean-Claude, Lausanne  
 BUGNON Paul, Montagny-les-Monts  
 BUHLMANN Pierre, Lausanne  
 BULA Alexandre, Thierrens  
 BURDET Pierre et Marie-Rose, Morges  
 BURGY Raymonde, Lausanne  
 BURKHARD Franz et Mireille, Servion  
 BURNAT Olivier et Barbara, Mézières  
 BURNIER Marcel et Ginette, Ecublens (VD)  
 BUTTY Philippe, Pully  
 BUTTY Claude, Ursy  
 CALVO CORNAZ Sylvie et Daniel, Chavannes-de-Bogis  
 CAMPICHE Olivier, Oron-la-Ville  
 CAMPICHE Paul, Oron-la-Ville  
 CARDINAUX Roger et Ginette, Eco-teaux  
 CARDINAUX Sylviane, Les Tavernes  
 CARERA Mario, Maracon  
 CAVILLIER-Dupertuis Gabrielle, Roche  
 CAVIN Gilbert et ZAHNER Edith, Carrouge  
 CAVIN Jean-Pierre et Martine, Mézières  
 CERVONI Joël et Badra, Carrouge  
 CHABLOZ Eugène et Florence, Oron-la-Ville  
 CHAMOT Jacques, Palézieux-Village  
 CHAPPUIS Anne, Meyrin  
 CHAPPUIS Annemarie, La Tour-de-Peilz  
 CHAPPUIS Jean-Philippe et Marylène, Vulliens  
 CHAPPUIS Rose Marie, Payerne  
 CHAPPUIS Victor et Herta, Peney-le-Jorat  
 CHAPUIS Philippe et Catherine, Prilly  
 CHAPUISAT Jean-Pierre, Chavannes  
 CHASTELLAIN-MORLEY Pierre et Anne, Bussigny-sur-Oron  
 CHASTELLAIN Jean-Jacques, Ropraz  
 CHAULMONTET Philippe et Ariane, Maracon  
 CHAUPLANNAZ Simone, Neuchâtel  
 CHAVAN Frédéric et Germaine, Pully  
 CHENEVARD Bertrand, Lausanne  
 CHEVALLAZ Georges-André, Epalinges  
 CHEVALLEY Andrée, Puidoux  
 CHEVALLEY Simone, Oron-la-Ville  
 CHOLLET Jean, Palézieux-Village  
 CHOLLET Willy et Khadija, La Rogivue  
 CHRISTINAT G. Alain et SANTSCHI Arlette, Châtillens  
 CIOTTO-FLEURY Béatrice,

Oron-la-Ville  
 CLASS Lucie, Zurich  
 CLERC Georges, Pully  
 COMTE Anna, Genève  
 CONSTANT Silvan et Juana, Morrens  
 CONUS Serge et Véronique, Servion  
 CORBOZ Louis et Hanna, Oron-le-Châtel  
 CORNELIS Pierre et Patricia, Chatillens  
 COTTIER Gabriel, Lausanne  
 CRETEGNY Pascal et Danièle, Matran  
 CRISINEL René, Correvon  
 CROTTAZ Jean-Claude, Tolochenaz  
 CUGNET Daniella, Gland  
 CURRAT Laurent et Marguerite, Le Crêt  
 CURRAT Marcel et Georgette,  
 Oron-la-Ville  
 DAPPLES Roland et Isabelle, Ecoteaux  
 De JONGH Anne Françoise,  
 Peney-le-Jorat  
 De MEURON Thérèse, Lausanne  
 De MULINEN Frédéric et Pascale,  
 St-Légier  
 De RAEMY Daniel, Grandson  
 De SCHOULEPNIKOV Chantal, Prangins  
 De WERRA Dominique, Lausanne  
 DECOMBAZ Marius, Vevey  
 DECOSTERD Jean-Philippe et Liliane,  
 Ferlens  
 DEGLISE Tobie, Lausanne  
 DEGUISE Alix et Pierre, New London  
 DELACRAUSAZ Philippe et Sarah,  
 Lausanne  
 DELALOYE René, Lutry  
 DELESSERT André, Ferlens  
 DELESSERT Jules, Ferlens  
 DELESSERT Marcel, Essertes  
 DELMONICO Renée,  
 Oron-la-Ville  
 DELMONICO OTTO et LILIANE,  
 Grandvaux  
 DELORME Michel et Myriam, Morges  
 DEMIEVILLE Serge, Zurich  
 DENERVAUD Charles et Brigitte, Ferlens  
 DERRON Renée, Lausanne  
 DESARZENS Stéphane et Murielle,  
 Les Thioleyres

DES GRAVIERS Charles et Liliane,  
 Maules  
 DESMEULES Olivier et Margaret,  
 Oron-le-Châtel  
 DESMEULES Pascal et Uschi, Carrouge  
 DESTRAZ Cécile, Palézieux-Gare  
 DESTRAZ Raymond et Claudine, Corcelles-le-Jorat  
 DEVIN Guy et Françoise, Oron-le-Châtel  
 DEWARRAT Camille et Brigitte, Montpreveyres  
 De WATTEVILLE, Renaud et Marina,  
 Belmont  
 DISERENS François, Semsales  
 DONZE André, Préverenges  
 DORTHE Michel et Anne,  
 Oron-le-Châtel  
 DORIER Pierre et Denise, Mézières  
 DROZ Jean-Pierre et Blanche, Salavaux  
 DUBOIS Bertrand, Jongny  
 DUBOIS Jacques, Troinex  
 DUBUIS Claudine, Palézieux-Gare  
 DUC Daniel, Lonay  
 DUCRET Pierre-Alain et Josette  
 Les Thioleyres  
 DUFÉY Rémy et Marie-Rose, St.-Aubin  
 DUFÉY TLILI Hamadi et Lisiane,  
 Monthey  
 DUFLON Isabelle, Belmont  
 DUMONT Hervé et Jacqueline, Pully  
 DUPERTUIS Pierre-Alain, Vevey  
 DUPONT Nathalie et BOSCHETTI  
 Patrick, Essertes  
 DURIG Jean, Corseaux  
 DURIG Jean-Carl, Vevey  
 DURUSSEL Georges et Hélène, Mézières  
 DUVANEL Pierre, Le Mont-sur-Lausanne  
 DUVOISIN Jean-Pierre et Sonia,  
 Neuchâtel  
 DYENS Roselyne et Roger, Essertes  
 EGGENBERGER Christian et Laurence,  
 Le Mont-sur-Lausanne  
 EGGER-ROSSIER Fabien et Raymonde,  
 Carrouge VD  
 EGGER-ROLLIER Jürg et Janine,  
 St-Sulpice  
 EGLI-ZEDEL Renate, Vaduz  
 EICHENBERGER Pierre et Suzy, Eco-



- teaux
- EMERY Marc et Corinne, Les Cullayes  
 EMONET Françoise, Chesalles-sur-Oron  
 EPERON Simone, Berne  
 EPPLER Helga, Sullens  
 ESCHAUSIER P., St-Légier  
 ESTOPPEY Henri, Bienne  
 ETIENNE, Pascal et Stéphanie,  
 Peney-le-Jorat  
 ETTER Marcel et Liliane, St-Légier  
 FALQUET Jean-Pierre et Jeanne,  
 Oron-la-Ville  
 FARDEL Alfred, Lausanne  
 FASEL Roselyne, Fribourg  
 FATIO Marceline, Peney-le-Jorat  
 FAURE Michel, Ecoteaux  
 FAVEZ Jean-Pierre, Lausanne  
 FAVEZ Marcel, Carrouge  
 FAVRE Bernard et Francine,  
 Les Cullayes  
 FAVRE Charles, Echallens  
 FAVRE Jules, Pont  
 FAVRE Robert, Oron-le-Châtel  
 FELIX-PASCHE Janine, Gland  
 FERRINI Jean-Paul, Epalinges  
 FESSLER Pierre et Lucette, Morges  
 FIAUX Eugène et Marguerite, Ferlens  
 FINK Henry et Lise, Ecublens (VD)  
 FOLLONIER Jean-Pierre et Evelyne,  
 Chardonne  
 FORNEROD Ernest, Corseaux  
 FREIBURGHANUS Victor, Renens  
 FREYMOND Christian et Christine,  
 Oron-la-Ville  
 FRIEDLY Agnès, Forel  
 FRITSCHÉ Gérauld, Servion  
 FROELICHER Rudolf et Jovita, Cor-  
 seaux  
 FROSSARD Veronik, Oron-la-Ville  
 GANTY Roby et Linette, Chexbres  
 GARO Florent et Vicky, Lausanne  
 GASSMANN Andréas et Ursula, Ittigen  
 GASSOUMA-MATTHEY Abdelaziz et  
 Anne-Françoise, Lausanne  
 GAUSS Christian et Claudine, Servion  
 GAVILLET Alois et Antoinette,  
 Peney-le-Jorat  
 GAVILLET Daniel et Jacqueline,  
 Peney-le-Jorat  
 GAVILLET Pierre, Payerne  
 GEHRI Jean-Pierre et Dorothy,  
 Schleithem  
 GEORGE Elisabeth, Vuibroye  
 GEORGE Odette, Neuchâtel  
 GEORGE Robert et Ellen, Servion  
 GERBER Kurt, Payerne  
 GERBEX Jean, Lausanne  
 GEYER Karin, Lutry  
 GILGEN Stéphane et Véronique, Che-  
 seaux-sur-Lausanne  
 GILGIEN Willy et Pascale,  
 Palézieux  
 GILLER Raphael, Chesalles-sur-Oron  
 GILLIAND Olivier et Madeline, Payerne  
 GILLIERON Alain, Ropraz  
 GILLIERON Eric et Jocelyne,  
 Oron-la-Ville  
 GINDROZ Jean-Pierre et Mariette,  
 Mézières  
 GLOOR Jean et Claudine, Paudex  
 GOLAY TROGER Roger et Christiane,  
 Lausanne  
 GONUS Philippe, Chesalles  
 GONUS Pierre-André et Marie-Laurette,  
 Chesalles  
 GORJAT Gaston, Lausanne  
 GOUMAZ Philippe, Sédeilles  
 GRIN Bernard et Yvonne, Lausanne  
 GRAND D'HAUTEVILLE Eric,  
 Lausanne  
 GRANDJEAN Marcel, Genève  
 GREMAUD Claude et Fabienne,  
 Chapelle  
 GUEX Philippe et Ingrid, Ferlens  
 GUICHOU PAULETTE, Chesalles  
 GUIGNARD Charles ,  
 Chapelle-sur-Moudon  
 GUIGNARD Jacques et Anne-Françoise,  
 La Rogivue  
 GUIGNET François et Murielle, Servion  
 HAEFLIGER Urs., Kuesnacht ZH  
 HAFFTER Christoph et Anne-Marie,  
 Carrouge  
 HALLER Benjamin et Mireille, Pully  
 HANSELER Walter et Marie-Thérèse,

Zurich  
HARTMANN Sylvia, Maraçon  
HAUSER Christian et Anne-Lise,  
Oron-le-Châtel  
HERTACH-BECK Norbert et Emilie,  
Bournens  
HEUSCH François et CHRISTEN Lau-  
rence, Bussigny sur Oron  
HOBİ Franz et Dora, Echandens  
HOFER Marc et Eliane, Lausanne  
HOFER Walter et Claire-Lise, Ropraz  
HOFMANN Walter et Micheline,  
Oron-la-Ville  
HUBERT Peter, Zollikofen  
INDERMUHLE Jean-Paul, Préverenges  
IORLANO Enzo et Valérie, Servion  
ISOZ Catherine, Bulle  
IYNEDJIAN Nicolas et Valérie,  
Lausanne  
JACCARD Monique, Corcelles-le-Jorat  
JACCOTTET Georges, Lausanne  
JACCOUD Jean-Claude et Françoise,  
Genève  
JAGGI Grégor, Oron-la-Ville  
JAGGI-Lutz Marcelle, Lausanne  
JAN Gloria, Lutry  
JARNE Sylvain et Pierrette., Chexbres  
JOLY Bernard et Josiane, Lausanne  
JORDAN Jacques et Hajer, Carrouge  
JOSEPH André et Josée, Lausanne  
JOSSEVEL Jean-Jacques et Liliane, Pui-  
doux  
JUILLERAT Tristan, Ecublens  
JUNG Urs et Chantal, Chapelle  
JURI-HUGUENIN René, Le Mont  
KAENEL Gilbert, Lausanne  
KIRKER Hermine, La Tour-de-Peilz  
KISSLING Jacques, Oron-la-Ville  
KISSLING Jean-Luc, Oron-la-Ville  
KISSLING Pierre-André, Oron-la-Ville  
KISSLING Pierre-Michel, Oron-la-Ville  
KISSLING Robert et Yvonne,  
Oron-la-Ville  
KLEIN Sylviane, Oron-la-Ville  
KNECHT Richard et Monique, Belmont  
KOEБ Xavier et Liliane, Palézieux-Gare  
KOHLE Alexandre et Yolande, Pully  
KOHLE M.-Antoinette, Belmont  
KOHLE Gérald et Yvette,  
Chesalles-sur-Oron  
KOLECEK Helena, Lausanne  
KOLLER Jean-Marc et Chantal,  
Oron-la-Ville  
KRAYENBUHL Christopher et Yolande,  
Carrouge  
LARDROT André et Brigitte, Servion  
LAURENT Max, Epalinges  
LE COULTRE Françoise, Lausanne  
LEDERREY Oscar Eugène et Andrée,  
Grandvaux  
LENDVAY-WIDMER Béatrice,  
Lausanne  
LERESCHE Charles-Henri, Lausanne  
LERESCHE Marie, Oron-la-Ville  
LESEMANN Martine A., Genève  
LEUBA Jean-François, Chexbres  
LEUTENEGGER Frank et Hélène,  
Oron-le-Châtel  
LEYVRAZ Yves et Virginie, Les Jordils  
LIARD Marie-José, Lausanne  
LIARD Paul-Henri, Lausanne  
LINDER Dorette, Châtelaine  
LOCHER Raymonde, Oron-le-Châtel  
LOCHER Théo et Margrit,  
Oron-le-Châtel  
LOGOZ Michel, St-Sulpice  
LONGCHAMP Jacques et Christine,  
Morges  
LONGCHAMP Georgette, Renens  
LUGINBUHL Georges, Lausanne  
LUGRIN Arlette, Premier  
LUPSA Bogdan et Joëlle, Servion  
MAGNENAT Jean-Paul et Marguerite,  
Wallbach  
MAGNENAT Frédy et Jacqueline, Mé-  
zière  
MAILLARD Raymond, Lausanne  
MAMIE Pierre, Fribourg  
MARCHAND Maurice et Monique,  
Oron-la-Ville  
MARGOT Maurice, Vevey  
MARGOT Pierre-Daniel et Suzanne,  
Lausanne  
MARMIER Philippe, Lausanne  
MARTIN Christophe et Lydia, Promasens  
MARTIN Elisabeth, Moudon  
MARTIN Eric et Nicole, Oron-la-Ville

- MARTIN Louis-Daniel, Etoy  
MARTIN Paul, La Tour de Peilz  
MARTIN René et Myrielle, Froideville  
MARTINET Charlotte, Oron-la-Ville  
MARTINET René, Oron-la-Ville  
MARTINET Robert et E., Oron-la-Ville  
MASPOLI Patrick et Katia, Lausanne  
MASSET Aimée, Genève  
MASSON André, Vevey  
MASSONNET Marcel et Eliane,  
La Conversion  
MATERNINI Guido, Lausanne  
MATTHEY Jean-Claude, Zürich  
MAURER Daniel et Jacqueline, Lausanne  
MAURER Jean-Pierre et Rachel,  
Les Culayes  
MAYOR Dominique, Belmont  
MAYOR Irène, Oron-le-Châtel  
MAYOR Simone, Palézieux-Gare  
MEIER Jean-Pierre et Marie Claire,  
Genève  
MELLINA Frédéric, Pully  
MELLIORÉ Catherine, Fribourg  
MENKE-ANTONIETTI M.-C., Orbe  
MERINAT Odette, Lausanne  
METRAUX Eloi et Denise, Servion  
MEYLAN Maurice et Gisèle, Lausanne  
MIAZZA Florent et Margot, Dommartin  
MICHEL Adrian et Suzanna,  
Les Cullayes  
MICHEL Christian, Corcelles /Payerne  
MICHEL Jacques F., La Verrerie  
MILLIQUET André et Andrée, Lausanne  
MISTELLI Rachel-Yvette, Neuchâtel  
MODOUX Philippe et Michèle,,  
Oron-la-Ville  
MOENNOZ Denis, Carrouge  
MOLLARD Bernard, Fribourg  
MOLLEYRES Janine, Ecoteaux  
MONNARD Joseph, Oron-la-Ville  
MONNARD Serge et Helena,  
Palézieux-Village  
MONNIER François et Anne-Lise, Gland  
MONNIER Jean, Oron-la-Ville  
MONNIER Philippe, Chenaux-Grand-  
vaux  
MONTANDON Martine et Daniel, Ser-  
vion  
MONTANDON Pierr-André et Carmen,  
Les Thioleyres  
MOOSER Lina, Bulle  
MORANDI Gilbert, Payerne  
MOREL Olivier et Marion,  
Palézieux-Gare  
MORET Georges, Lausanne  
MOUQUIN Michel et Catherine, Morrens  
MOUTHON Anne-Marie, Neuchâtel  
MURI Jean et Esther, Wettingen  
MUNSTER Sébastien et Valérie,  
Lausanne  
NARBEL Jean-Marc, Clarens  
NERI Ralph, Echichens  
NEY Daniel et Sylviane, Servion  
NICOD Gérald et Erika, Vuiliens  
NICOD Henri, Genève  
NICOLLERAT Marc-André et Martine,  
Vufflens-la-Ville  
NICOLLIER Denise, Neuchâtel  
NIKLAUS Roland et Annie,  
Oron-la-Ville  
NYDEGGER-SCHMID Werner et Mar-  
lise, Ins  
OTHENIN-GIRARD Marie-Hélène,  
Prilly  
PACHE Françoise, Petit-Lancy  
PAHUD Pierre-Alain, Henniez  
PAILLARD Colette, Lutry  
PAILLARD Jean-Pierre, Fribourg  
PALAZ M.L., Forel-Lavaux  
PANCHAUD Patrick et Caren,  
Palézieux-Gare  
PANDE Malvika, Junglinstrer (L)  
PARISOD Charles, Oron-la-Ville  
PARRIETTI Georgette, Ecoteaux  
PASCHE Fanny, Lausanne  
PASCHE Frédéric et Jacqueline,  
Lausanne  
PASCHE Jean-Daniel et Lucienne, Ma-  
racon  
PASCHE Jean-Daniel, Oron-la-Ville  
PASCHE Jean-Daniel et Nadine, Ollon  
PASCHE Jean-Marc, Lausanne  
PASCHE Jean-Pierre,  
Le Mont-sur-Lausanne  
PASCHE Pierre et Anne-Lise,  
Oron-la-Ville

PASCHE Rose, Oron-la-Ville  
 PASCHOUD Jean, Château-d'Œx  
 PAVILLON Olivier, Ferlens  
 PECOUD Marie-Rose, Le Crêt  
 PELICHET Ursula-May, Aclens  
 PELLI Mariette, Châtel-St-Denis  
 PELLISSIER Esther, Châtillens  
 PENESCU Vladimir, Pully  
 PERKTOLD Christophe et Julie, Servion  
 PERRET Bertrand et Ana, Senarclens  
 PERRET Vincent, Le Mont  
 PERRIN Claire-Aimée, Lonay  
 PERROCHON Georges, Lausanne  
 PERROTTET Charles, Vuillens  
 PETER Josiane, Oron-le-Châtel  
 PETER Werner et Joya, Lucerne  
 PETTER Jean et Anne-Marie, Lausanne  
 PEYTREGNET Elise, Lausanne  
 PFAFF-STOCKLI Xavier et Pascale,  
 Berne  
 PFISTER Richard et Madeleine, Pully  
 PIAGET Paul-Albert, Neuchâtel  
 PICTET Robert, Lausanne  
 PIGUET André et Simone, Montpre-  
 veyres  
 PIGUET Jacques, Giez  
 PIGUET Simone et André, Montpre-  
 veyres  
 PILLER Jean-Marc et Sylvie, Palézieux  
 PILLET Alain et M-France, Palézieux  
 PILLOUD Alexandre, Châtel-St-Denis  
 PIOT Jean-Claude et Dorette, Bournens  
 PIRENNE Véronique, Chêne-Bourg  
 PLATEL Rodolphe et Nathalie,  
 Oron-la-Ville  
 PLETSCHER Richard et Denise, Brent  
 PORCHET Charles et Elisabeth, Maracon  
 PORCHET Jacques et Claudine, Mézières  
 PORCHET Jérôme et Azita, Ropraz  
 PORRET Henri et Georgette,  
 La Tour-de-Peilz  
 POTT Guy, Renens  
 POTT Roland et Delphine, Corseaux  
 POUSSAZ Bernard et Laurette, Palézieux  
 PROBST Claude, Grandvaux  
 PROD'HOM Roger et Henriette,  
 Lausanne  
 RAMSEYER André et Trudi, Chesalles

REBEAUD Pierre-Alain et Christiane,  
 Corcelles-près-Payerne  
 REBETEZ Jean-Louis, Vevey  
 RECORDON Pierre-Philippe, L'Auberson  
 REGAMEY Olivier et Monique, Cor-  
 celles-le-Jorat  
 RENAUD Maurice et Denise, Puidoux  
 REY Daniel, Pully  
 RICHARD Alain et Danielle,  
 Oron-le-Châtel  
 RICHARD Armand, L'Etivaz  
 RICHARD Claude et Yannick, Blonay  
 RICHARD Fabienne, Ecoteaux  
 RIEM Rita, Kiesen  
 RITTENER Albert et Liliane, Vucherens  
 ROBIN-CLERC Nelly, Oron-la-Ville  
 ROCHAT André et Janine, Premier  
 ROD Charlotte, Oron-la-Ville  
 ROD Marc et Martine, Ropraz  
 ROD Michel et Marianne, Prilly  
 ROD Pierre-André et Catherine,  
 Oron-la-Ville  
 ROESSINGER-MAYOR Philippe et Syl-  
 vie, Lausanne  
 ROGIVUE Anne-Lise, Rennaz  
 ROGIVUE Stéphane et Sophie, Esserts  
 ROGIVUE Yolande, Essertes  
 ROHNER René W., Lausanne  
 ROHRBACH Thierry et Regula,  
 Les Cullayes  
 ROLLIER Erwin, Neuchâtel  
 ROSSET Jean-Jacques, Moudon  
 ROSSIER Claude, Belmont  
 ROSSIER Elisa, Châtillens  
 ROUILLY Daisy, Chexbres  
 ROULIN Claude et Françoise,  
 Oron-la-Ville  
 ROY Claude et Danielle, Oron-la-Ville  
 ROY Hugues-Vincent, Oron-la-Ville  
 ROY Lysianne, St-Prex  
 RUBATTEL Paul, Lausanne  
 RUBATTEL Samuel, Vuibroye  
 RUCHAT Andrée, Oron-le-Châtel  
 RUCHONNET Philippe, Les Thioleyres  
 RUMPE Frank et Gabi, Ecoteaux  
 RUFENACHT-CAVIN Theodor et  
 Anne-Marie, Birsfelden  
 RUTTIMANN Jacques et Colette,

- Oron-la-Ville  
RUTTIMANN Marceline, Lausanne  
RYSER Roger, Collonges  
SANDOZ Marilyn, Lausanne  
SARTO Pietro, St-Prex  
SAVARY Bernard et Rosemarie,  
Oron-le-Châtel  
SCHAFFER Frank et Catherine, Montpre-  
veyres  
SCHALLER Pâquerette, Lausanne  
SCHALLER Michel, Renens  
SCHAR Eric et GROPPER Inès, Witt-  
chenau  
SCHERLER Maurice, Lausanne  
SCHILLING Margrit, Pully  
SCHMID Walter et Nicole,  
Bussigny/Oron  
SCHMUCKLE Claude et Danièle,  
Les Cullyes  
SCHMUTZ Fritz et Antoinette, Worb  
SCHOLER Raymond et Suzanne,  
Lausanne  
SCHREIBER Adam et Monique,  
Küsnacht (ZH)  
SCHUT Ewout et Marisol, Epalinges  
SCHWAAB Jean Jacques, Riex  
SCHWARZ Jean-François et Brigitte,  
Echichens  
SCHWITZGUEBEL Oscar et Elisabeth,  
Villars St Croix  
SEBILLE Brigitte, Lausanne  
SECRETAN Ineke, Chêne-Bougerie (GE)  
SEREX Arlette, Lausanne  
SEREX Jean-Claude, Maraçon  
SEYDOUX Francis, Pully  
SHAH Mohammed et Elisabeth, Ecoteaux  
SIGMOND Ari et Heidi,  
La Tour-de-Peilz  
SONNAY André et Isabelle, St-Légier  
SONNAY Claudine, Oron-la-Ville  
SONNAY Gilbert et Huguette, Mézières  
SONNAY Michel et Odette, Ecoteaux  
SONNAY Olivier, Ecoteaux  
SOLTERMANN Nelly, Münsingen  
SPAETH Christian, Trélex  
SPAETH Lucienne, Yverdon  
STAMPFLI Tony, Aclens  
STAUB Dominique, Paudex  
STAUFFER Jean-Daniel et Anne-Marie,  
Wettingen  
STAUFFER Jean-Pierre et Marianne,  
Les Thioleyres  
STEFFANI Simone, Lausanne  
STOECKLI Jean-Pierre et Nadia, Oron  
STOUDMANN Louise, Oron-la-Ville  
STUBY Claude, Ecoteaux  
STUBY-SONNAY Paul et Eliane, Eco-  
teaux  
SUNIER Gaël et Annie, Oron-la-Ville  
TACHERON Louis, Aesch  
TALBOT, Le Subdray  
TERRAPON Jean-Marc et Georgette,  
Chesalles-sur-Oron  
TESAURY Pierre-Etienne et Marie-José,  
Oron-la-Ville  
TESOURO Basilisa, Belmont  
THEVOZ Francis, Lausanne  
THELIN Marcel et Ilham, Vulliens  
THIEBAUD Olivier, Chexbres  
THOMAS Roland, Echallens  
TREBOUX Marc et Liliane, Bevaix  
TREPPER Liliane, Genève  
TSCHANTZ Samuel et Thérèse, Penth-  
laz  
TUSCHER-Bisang Ella, Pully  
UFFER Sylvie, Lausanne  
URFER Pierre, Oron-la-Ville  
VAISSBAND Christophe et Marie,  
Chesalles  
VALET Olivier, Bussigny  
VASIU Dan-Nicolas et Isabelle,  
Mézières  
VAUCHER Bernard et Anne-Lise,  
Forel-Lavaux  
VAUDROZ Georgette, Leysin  
VAUTHEY André et Cécile, Bussigny  
VEILLON Jean-Claude et Nicole,  
Lausanne  
VIACCO Karin, Ecoteaux  
VIREDAZ Jean-Claude et Stella, Car-  
rouge (VD)  
VIREDAZ Marcel, Lausanne  
VOLET Alain, Corseaux  
VOLET Vincent, Lausanne  
VOLET Roger, St-Prex

VOLLMY Madeleine, Clarens  
 VOLLMY Jean-Daniel et Claire-Lyne,  
 Assens  
 Von der MUHLL Béatrice, Cully  
 VUILLE Marcelle, Lausanne  
 WACKERNAGEL Marie-Christine, Bâle  
 WAGNER Martine, Corseaux  
 WALDBURGER Heinz et Doris, Mara-  
 racon  
 WARIDEL Marc-Henri et Antoinette,  
 Chesalles-sur-Oron  
 WARIDEL Philippe, Prilly  
 WEHRLI Kurt et Denise, Maracon  
 WERLY Francis et Denise, Lausanne  
 WESPI Michel et Marie-Claude, Lutry  
 WIDER Roland et Yvonne, Oron-la-Ville  
 WILHELM Ralph, Bâle  
 WILHELM Sylvan, Bâle  
 WUTHRICH-Pasche Nelly, Lausanne  
 YBLOUX François et Jocelyne, Ropraz  
 ZANGGER Claire et Jean-Claude, Es-  
 sertes  
 ZAUGG Raymond et Chantal,  
 Oron-la-Ville  
 ZEILER Stéphane et Isabelle, Servion  
 ZIGERLI Karl et Lotti, Berne  
 ZWAHLEN Philippe et Ariane.,  
 La Tour-de-Peilz  
 ZWEIFEL Max et Janine, Palézieux  
 ZWEIFEL Patrick et Catherine, Lausanne

### Membres collectifs

Aéroformation, Lausanne-Blécherette  
 Amicale Bttr Art Camp 15 , Ferlens  
 ARO. Oron-la-ville  
 Association Nationale des Amis du Vin,  
 section VD, Crissier

Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne  
 Banque Raiffeisen de la Haute-Broye-Jo-  
 rat, Palézieux-Village  
 Bibliothèque cantonale et universitaire,  
 Lausanne  
 Bondpartner S.A., Lausanne  
 Cercle démocratique, Lausanne  
 Château du Châtelard, Promotions SA,  
 Vevey  
 Cofideco SA, Vevey  
 Crédit Suisse, Lausanne  
 Demierre et Deschenaux, Oron-la-Ville  
 Dreyfus et Zurbuchen SA, Lausanne  
 Grisoni Zaugg SA, Bulle  
 Grands Moulins de Cossonay SA, Cosso-  
 nay-Gare  
 Imprimerie Campiche, Oron-la-Ville  
 Montreux Palace, Montreux  
 Nestlé S.A., Vevey  
 Commune d'Ecoteaux  
 Commune d'Essertes  
 Commune d'Oron-la-Ville  
 Commune d'Oron-le-Châtel  
 Commune de Bussigny-sur-Oron  
 Commune de Carrouge  
 Commune de Châtillens  
 Commune de Chesalles-sur-Oron  
 Commune de Corcelles-le-Jorat  
 Commune de Ferlens  
 Commune de La Rogivue  
 Commune de Maracon  
 Commune de Mézières  
 Commune de Montpreveyres  
 Commune de Palézieux  
 Commune de Peney-le-Jorat  
 Commune de Ropraz  
 Commune de Servion  
 Commune de Vuibroye  
 Commune de Vulliens  
 Commune des Tavernes  
 Commune des Thioleyres  
 Commune des Cullayes  
 Migros Vaud, Ecublens  
 Piageco, Genève  
 Provimi Kliba SA, Cossonay-Gare  
 Retraites Populaires, Lausanne  
 Romande Energie SA, Morges  
 Société d'art public, Coppet

Spectacle Etablissement scolaire,  
Oron-la-Ville  
UBS, Lausanne  
Société des Magistrats et Fonctionnaires  
de l'Etat de Vaud, Lausanne  
Ville de Vevey, Vevey

## I. Raison sociale et but

- Article 1er **Raison sociale**  
Sous la raison sociale «Association pour la Conservation du Château d'Oron» (ACCO), il existe une association au sens des articles 60 et suivants du Code civil.
- Article 2 **Siège**  
Le siège de l'association est à Oron-le-Châtel.
- Article 3 **But**  
L'association, propriétaire du Château d'Oron, a pour but la conservation et la restauration du château et des objets mobiliers d'intérêt historique ou culturel qu'il contient.  
Pour atteindre cet objectif, elle assure la promotion du château en veillant à son animation et à l'obtention des ressources nécessaires.
- Article 4 **Ressources**  
La réalisation de ce but est assurée par:  
a) les cotisations des membres  
b) les libéralités en espèces et en nature sollicitées ou spontanées  
c) les contributions et subsides d'autorités publiques  
d) les produits provenant des entrées, des visites ou des manifestations organisées au château.

## II. Membres

- Article 5 **Membres**  
L'association se compose:  
• de membres individuels  
• de membres en couple  
• de membres à vie  
• de membres collectifs  
• de communes membres  
• de membres d'honneur
- Article 6 **Adhésion**  
a) Peut devenir membre de l'association toute personne physique ou morale désireuse d'adhérer aux buts et aux statuts de l'association.  
b) La qualité de membre s'acquiert par une requête écrite adressée au comité de l'association.
- Article 7 **Cotisation**  
Les membres de l'association sont tenus de payer la cotisation annuelle fixée par l'assemblée générale. Le paiement d'une cotisation annuelle implique l'adhésion à l'association et à ses statuts.  
Les membres individuels et les couples ont également la faculté d'adhé



rer en payant une cotisation unique, égale ou supérieure à vingt fois la cotisation annuelle. Ils deviennent ainsi membres à vie.

Les membres d'honneur sont dispensés de la cotisation annuelle.

Article 8

#### **Démission ou radiation**

La qualité de membre prend fin par la démission de l'association, la radiation, l'exclusion ou la mort. La démission doit être remise au Comité et les cotisations sont dues pour l'année en cours.

La radiation d'un membre intervient s'il ne paie pas sa cotisation après deux rappels. Le comité peut proposer à l'assemblée générale l'exclusion d'un membre si l'intérêt ou la respectabilité de l'association l'exige. Le comité est tenu d'entendre l'intéressé, la décision d'exclusion appartenant en dernier ressort à l'assemblée.

Article 9

#### **Droits et obligations des membres**

Les membres de l'association sont tenus de respecter les statuts, les décisions de l'assemblée générale et celles du Comité. Ils sont tenus de payer la cotisation annuelle.

Les membres disposent en outre des droits suivants:

- visiter gratuitement le château pendant les heures d'ouverture, sous la conduite du guide et sur présentation de la carte de membre
- voter à l'assemblée générale de l'association
- s'informer sur les affaires de l'association dans le cadre de l'assemblée générale.

### **III. Organes de l'association**

Article 10

#### **Organes**

Les organes de l'association sont:

- a) l'assemblée générale
- b) le comité
- c) les vérificateurs aux comptes.

Article 11

#### **Assemblée générale (A.G.)**

L'assemblée générale des membres est le pouvoir suprême de l'association. Elle est convoquée par le Comité au moins une fois par an, dans les six mois suivant la clôture de chaque exercice annuel.

Elle peut être en outre convoquée par le Comité si celui-ci l'estime nécessaire ou si 40 membres au moins en font la demande.

Article 12

#### **Convocation de l'assemblée générale**

La convocation à l'assemblée générale ordinaire ou extraordinaire est adressée à chaque membre à l'adresse indiquée par lui au Comité, au moins 15 jours avant la date fixée pour l'assemblée. Elle est accompagnée d'un ordre du jour.

Article 13

#### **Affaires traitées par l'assemblée générale**

L'assemblée générale a notamment les attributions suivantes:

- a) la nomination pour deux ans du président, des membres du Comité et des vérificateurs aux comptes
- b) la fixation des cotisations annuelles
- c) l'approbation des comptes et de la gestion
- d) les décisions d'une portée générale concernant le but, l'administration et les projets de l'association
- e) les modifications statutaires
- f) la dissolution
- g) l'exclusion de membres pour justes motifs
- h) la nomination de membres d'honneur.

Elle délibère valablement sur tous les objets à l'ordre du jour, quel que soit le nombre des membres présents.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents.

En cas d'égalité, la voix du président est prépondérante.

Article 14

**Propositions des membres**

Les membres qui désirent voir un objet ou un point particulier porté à l'ordre du jour de l'assemblée générale doivent s'adresser par écrit au Comité, au moins dix jours avant l'assemblée générale.

Article 15

**Le Comité**

L'association est administrée par un Comité de 7 à 9 membres, désignées pour deux ans par l'assemblée générale. Seules des personnes physiques peuvent appartenir au Comité.

Le Comité a notamment pour compétence de gérer les affaires de l'association et de représenter celle-ci. Il se prononce en outre sur l'admission des membres.

Le Comité peut déléguer l'exécution de certaines tâches courantes au bureau ou à des tiers.

Article 16

**Bénévolat**

Le Comité remplit sa tâche à titre bénévole, ses membres ne sont indemnisés que pour leurs frais, à l'exception du poste de secrétaire.

Article 17

**Le bureau**

Un bureau, composé du président, du vice-président, du trésorier et du secrétaire (deux fonctions pouvant être assumées par une même personne), traite les affaires courantes. Le président, le vice-président, le trésorier et le secrétaire ont collectivement la signature sociale à deux et peuvent représenter et engager la société.

Article 18

**Vérificateurs aux comptes**

Les vérificateurs aux comptes sont élus, pour une période de deux ans, par l'assemblée générale parmi les membres. Ils sont au nombre de deux

et sont assistés par deux suppléants.

#### IV. Dissolution

Article 19

##### **Dissolution**

La décision de dissolution est prise en assemblée générale, à la majorité des deux tiers des membres présents. En cas de liquidation, le solde actif du compte de liquidation sera affecté à des buts d'intérêt public, en prenant en considération l'aide reçue par l'Etat de Vaud et la Confédération Suisse et les servitudes créées en leur faveur.

#### V. Divers

Article 20

L'association n'est tenue envers les tiers qu'à concurrence des biens qu'elle possède. Les membres n'assument aucun engagement personnel.

Article 21

##### **Entrée en vigueur des statuts**

Les présents statuts, adoptés en assemblée générale du 28 avril 1996, entrent en vigueur immédiatement et remplacent ceux du 21 avril 1985.

## Assemblée générale Dimanche 25 avril 1999 – 11 heures

Nous comptons sur votre présence à l'Assemblée générale qui aura lieu au château le dimanche 25 avril 1999, à 11 heures dans la salle des Oron. 68  
Après l'Assemblée, l'apéritif vous sera offert par l'Association.  
Le déjeuner débutera à 12 heures 30, servi par le restaurateur officiel du Château, le Montreux Palace.

### Ordre du jour de l'Assemblée générale

1. Procès-verbal
2. Rapport du président
3. Rapport du trésorier
4. Rapport de la commission de vérification des comptes
5. Adoption des comptes 1998
6. Budget 1999
7. Elections du Comité
8. Election du Président
9. Election des vérificateurs des comptes
10. Propositions individuelles et divers.

**Menu du déjeuner**

*Feuilleté de saumon aux épinards, beurre au citrons verts*

*Crème de champignons frais au cerfeuil*

*Contrefilet de boeuf rôti à la broche*

*Légumes du marché*

*Gratin dauphinois*

*Buffet de fromages*

*La Surprise du pâtissier*

*Café à discrétion*

Fr. 60.- par membre de l'Association (service compris) et par personne accompagnante non membre (une personne accompagnante par membre).

**Attention:** l'inscription au repas se fait en payant le montant dû jusqu'au 10 avril, à l'aide du bulletin vert joint à ce bulletin. La secrétaire de l'ACCO répondra volontiers à toute question sur cette manière de faire (tél. 021 907 90 51).

Vous avez la possibilité d'émettre un vœu quant à la salle souhaitée; dans la mesure du possible, notre secrétaire essaiera de le réaliser.

Il est important d'observer le délai mentionné pour permettre de vous envoyer à temps des coupons de repas.

Les inscriptions seront admises au fur et à mesure de leur arrivée, dans la limite des places disponibles.

## Paiement de la cotisation annuelle

Comme d'habitude, vous recevez simultanément deux bulletins verts. Un pour le paiement de votre participation à l'Assemblée générale, un autre pour le paiement de votre cotisation annuelle à l'Association.

70

### **Afin de faciliter la tâche de notre trésorier, ne confondez pas les deux!**

Aidez-nous à économiser: l'office des chèques postaux nous facture Fr.1.20 pour chaque versement jusqu'à Fr. 50.- effectué directement au guichet de la poste. Par contre ce même versement est gratuit, s'il est fait par virement postal ou par ordre de paiement bancaire. Dans le but d'éviter des frais à notre Association, essayez de faire des virements. Merci.

Rappel des montants à payer:

- O Membre individuel, cotisation annuelle .....Fr. 30.-
- O Couple, cotisation annuelle .....Fr. 50.-
- O Membre collectif, cotisation annuelle minimum .....Fr. 300.-
- O Membre à vie, cotisation unique de .....Fr. 600.-

## Tarif de location des salles

71	<b>Salle des Gardes:</b> ( <i>maximum 78 personnes</i> )	
	prix minimum jusqu'à 30 personnes.....Fr.	320.-
	de 31 à 40 personnes .....	265.-
	par personne supplémentaire.....	5.50
	 <b>Salle de Justice:</b> ( <i>maximum 172 personnes</i> )	
	prix minimum jusqu'à 60 personnes.....	550.-
	de 61 à 80 personnes .....	430.-
	par personne supplémentaire.....	5.50
	 <b>Salle des Tortures:</b>	
	location pour repas ( <i>maximum 60 personnes</i> ) .....	270.-
	location pour apéritif sans repas .....	100.-
	 <b>Salle des Oron</b>	
	( <i>maximum 90 places pour les repas, 160 pour des conférences</i> )	
	Pour congrès, conférences, assemblées, exposition, concert, etc .....	430.-
	En cas de location d'une deuxième salle pour les repas .....	220.-
	Location pour apéritif sans repas .....	130.-
	 <b>Tout le rez-de-chaussée</b> ( <i>4 salles, maximum 400 personnes</i> ) .....	1'300.-

**Le chauffage et l'illumination extérieure du château sont compris dans le tarif.**

**Pour le prix des menus, consulter le Restaurateur officiel du Château:**

Le Montreux Palace, 100 Grand-Rue 1820 **Montreux**

© (021) 962 12 12 ou 962 15 55 Télex 453 101 Fax (021) 962 17 17

Bureau: Château d'Oron © (021) 907 88 27

**Bibliographie:**

Héli LIARD.- Le château et la Seigneurie d'Oron.- Photographies de Jean-Claude Decorges.- Neuchâtel : Editions du Griffon, 1979.- 32 pages (*Collection Trésors de mon pays, No 179*). Fr. 15.-

ASSOCIATION POUR LA CONSERVATION DU CHATEAU D'ORON : 1934-1984.- Oron : Imprimerie Campiche, 1984.- 63 pages illustrées Fr. 15.-

**Vidéo:**

"Le château d'Oron: reconstitution historique". Noir et blanc, muet de 1943. Fr. 35.-

Ces ouvrages sont en vente au Château.

**Crédit photographique et illustrations:**

Page de couverture: le château d'Oron par André Locher

Page 7: photo de Jean-Pierre Dresco par André Locher

Pages 19-21: photos d'André Locher

Page 22: photos de la cour par Maurice Vulliemin et André Locher

Pages 29-31: photos de Jacques Longchamp

Pages 33-35: photos de l'Etablissement scolaire d'Oron-Palézieux

Pages 37-38: photos d'André Locher

Pages 41-43: photos d'André Locher

**Rédaction:**

Comité de rédaction: Jean-Pierre Dresco, Marianne Corboz, André Locher et Séverin Bez

Concept et conseils graphiques: Werner Jeker

Mise en page: Séverin Bez

Impression: Imprimerie Campiche, Oron-la-Ville